

COLLECTION DE LA REVUE DU CHRIST-ROI

IV



Statua Beato Anglico (Munich)

LE CHRIST-ROI

par Dom de MONLÉON

moine bénédictin

Erat autem scriptum : Iesus-Nazaremus, Rex Iudaeorum ; et erat scriptum hebraice, graece et latine.

(S. JEAN, XIX, 19 et 20).

P. TÉQUI, 82, RUE BONAPARTE — PARIS-VI

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2020.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

LE CHRIST-ROI

NIHIL OBSTAT :
Fr. L. POTEVIN, O. S. B.

IMPRIMI POTEST :
† Fr. J. GABARRA,
Abbas S. Mariae Parisiensis.

IMPRIMATUR :
Lutetiae Parisiorum, die 24^o octobris 1933.
V. DUPIN,
Vic. gén.

INTRODUCTION

Le 11 décembre 1925, par la lettre encyclique « Quas primas », le Souverain Pontife Pie XI annonçait au monde catholique l'institution d'une fête nouvelle en l'honneur du divin Sauveur, la fête du Christ-Roi. Cette solennité, fixée au dernier dimanche d'Octobre, prenait rang parmi les fêtes primaires du rite double, c'est-à-dire parmi les plus élevées du cycle liturgique.

Avant que l'autorité suprême et infaillible qui préside aux destinées de l'Eglise, n'eût parlé, de nombreuses objections s'étaient fait entendre dans le monde des théologiens et des liturgistes, contre l'opportunité de cette institution. On faisait observer qu'une telle innovation ne se justifiait pas et que la royauté du Christ avait déjà sa fête solennelle au jour de l'Epiphanie.

Aussi bien, en établissant le jour du Christ-Roi, le Souverain Pontife ne se proposait pas d'ajouter aux titres de gloire du Sauveur, une prérogative méconnue, ou inconnue, jusque-là. De tout temps, l'Eglise s'appuyant sur des textes, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, s'est plu à décorer son maître du nom de Roi.

Mais, si la liturgie a pour premier objet de rendre au Créateur le culte solennel que lui doit la Création, si elle se propose d'abord de chanter les louanges du Tout-Puissant, de célébrer ses perfections et ses miséricordes infinies, elle cherche aussi à instruire le peuple fidèle, à lui rappeler les grandes vérités doctrinales, à placer sous ses yeux comme de hauts jalons, pour le guider dans le chemin de la vérité et lui signaler les erreurs qui s'ouvrent devant lui. Lorsqu'au XIII^e siècle, le Pape Urbain IV instituait la fête du Très Saint-Sacrement, fixée au jeudi qui suit la Trinité, il ne prétendait pas sans doute innover quelque chose. De tout temps, l'Eglise a honoré la présence réelle du divin Maître dans l'Eucharistie : elle l'adore chaque jour au saint sacrifice de la Messe, elle en célèbre solennellement l'institution le Jeudi Saint. Mais, parce que le dogme de la présence réelle allait être bientôt l'objet d'attaques violentes ; parce que le protestantisme, ravageant un peu plus tard le monde chrétien, devait faire porter sur le culte eucharistique le principal de son effort, comme sur la pierre angulaire de l'édifice catholique, l'Epouse du Christ assurait la foi de ses enfants en proposant à leur adoration, sous la forme la plus solennelle qu'elle pût imaginer, dans tout l'éclat d'une procession publique, le Sauveur caché, mais présent et vivant sous l'hostie consacrée.

L'esprit divin dont l'Eglise est animée lui fait discerner avec une perspicacité qui dépasse les lumières humaines, avec une sûreté qui ne se trompe pas, les dangers courus par le peuple dont elle a la

garde, et les mesures les plus propres à l'en préserver. En attirant nos yeux sur la dignité royale du Christ, dignité reconnue de tout temps, chantée déjà par les Prophètes, célébrée dès les origines du christianisme à la fête de l'Épiphanie, mais conjointement avec d'autres mystères et sans être suffisamment mise en relief, l'Église marque que cette fonction royale du Fils de Dieu porte en elle les remèdes que réclame le mal profond des temps modernes.

C'est sous cet angle que l'on s'est efforcé d'étudier l'idée du « Christ-Roi » dans les pages qui suivent. A la racine du malaise dont souffre le monde où nous vivons, il faut placer, comme l'enseigne le Souverain Pontife, l'athéisme : les hommes, par un égarement inouï, s'acharnent à nier l'existence de Celui qui les a créés, ou du moins à vivre comme s'il n'existait pas. Ils veulent à tout prix bannir Dieu de leur vie sociale, de leur intelligence, de leur cœur. Mais par ce triple reniement, ils se vouent eux-mêmes à une triple ruine : ils condamnent leur société à des luttes perpétuelles, car la paix entre les hommes est impossible sans la charité, et la charité ne saurait exister en dehors de Dieu ; ils enchaînent leur intelligence dans les ténèbres et les angoisses d'un doute perpétuel, car la Vérité ne fait qu'un avec Dieu ; ils se privent du seul bonheur capable de les satisfaire, du Bien absolu, et se jettent éperdûment vers les plaisirs des sens, où ils ne peuvent trouver que la honte, la misère et la dégradation.

Pour échapper à de si grands maux, pour rentrer

dans le droit chemin, nous voudrions montrer que le genre humain n'a d'autre parti à prendre que d'écouter la voix de son chef et de marcher sur les pas de Celui qui seul est en mesure de lui donner la paix, la lumière, le bonheur. C'est dans ce dessein précisément que l'Eglise offre à nos méditations la fête du Christ-Roi.

Le Christ-Roi

CHAPITRE PREMIER

LE MONDE CHERCHE UN ROI

Ubi non est gubernator, populus corruet.

(Prov., XI, 14.)

Là où il n'y a personne pour gouverner, le peuple périra.

Au début de son traité sur le *Gouvernement des Princes*, saint Thomas enseigne que toutes les choses susceptibles de subir des fluctuations, tous les êtres qui ne vont pas nécessairement à leur fin, exigent, pour atteindre cette fin, quelqu'un qui les gouverne, qui les régisse, — à la lettre, un « roi », *rector, rex* — comme « il faut un pilote au navire pour le conduire au port ».

Essayons d'approfondir la pensée du saint Docteur. Que faut-il entendre par ces *choses sujettes aux fluctuations et qui ne vont pas nécessairement à leur fin* ?

Tous les êtres qui ont existé, qui existent, ou qui existeront dans l'univers, tous les êtres sortis des mains de Dieu, depuis le Séraphin le plus élevé des hiérarchies célestes jusqu'à la plante la plus humble et aux simples éléments, ont été créés dans un but déterminé. Ils n'ont pas été produits par caprice, au hasard et sans raison : ils tendent tous à l'accomplissement d'un dessein prévu par la Sagesse divine. Comme les matériaux rassemblés par

un architecte pour construire une cathédrale, ils ont chacun leur rôle à jouer dans la réalisation du chef-d'œuvre conçu par le Créateur. Cette exécution du plan de la volonté divine, c'est là proprement ce que nous appelons leur « fin ».

Mais, si tous ont une fin, tous n'atteignent pas celle-ci de la même façon. Les uns vont à elle « nécessairement », en ce sens qu'il leur est impossible de suivre un destin différent ; tels sont par exemple les pierres, les plantes, les animaux ; les autres vont à elle « librement », parce qu'ils ont le pouvoir de se dérober au plan divin et de manquer volontairement le but que Dieu leur a fixé.

L'homme appartient, comme l'ange, à cette dernière catégorie. Il a été créé pour participer à la vie même de Dieu et pour jouir des délices de son amour. Sa fin, c'est cette félicité sans bornes « que l'œil n'a pas vue, que l'oreille n'a pas entendue, que l'esprit ne peut imaginer ». C'est la vie que mènent déjà au ciel les esprits bienheureux, dans l'allégresse d'un perpétuel ravissement. Mais pour parvenir à ce bonheur, l'homme doit au préalable consentir à observer ici-bas la loi de Dieu, en proportion de la lumière qu'il a reçue. S'il refuse, s'il repousse le joug qui s'offre à lui, il se verra éternellement privé de sa fin : il n'atteindra jamais le royaume de radieuse lumière auquel il était destiné, et il souffrira perpétuellement dans les horreurs de l'Enfer l'état le plus contraire aux besoins et aux désirs de sa nature.

Ainsi l'homme a une fin, qui est la vie éternelle ; et il ne va pas nécessairement à cette fin, parce

qu'il peut se perdre. Pour le diriger, pour le préserver de tout égarement, il lui faut un guide, un chef, un gouverneur, un « roi », comme il faut « un pilote au navire pour le conduire au port ».

Si l'homme vivait sur la terre isolé de ses semblables, il trouverait dans sa propre raison le chef — *caput* — dont il a besoin. L'intelligence dont il est doué serait capable, avec l'aide de Dieu, de découvrir ce qui est bon ou mauvais pour l'individu, ce qui le rapproche de sa fin ou l'en éloigne, et la volonté, obéissant aux indications de la raison, pourrait se diriger vers la vie éternelle.

Mais il n'en va pas ainsi. L'homme n'est pas fait pour vivre solitaire. Le prince des philosophes, Aristote, l'a défini fort justement un « animal social », — *animal politicum et gregale*, traduit saint Thomas. L'homme ne peut vivre qu'en société : pour grandir, pour subsister, pour parvenir à l'épanouissement de son être, il a besoin de ses semblables et la nécessité s'impose à lui inéluctablement de s'agrégér à d'autres hommes, dont il recevra l'assistance et qu'il aidera lui-même dans la mesure de ses forces.

Or cette existence en commun appelle impérieusement une autorité. Dès lors que plusieurs hommes vivent côte à côte, il est fatal que leurs désirs, leurs besoins, leurs intérêts, leurs obligations se rencontrent et se heurtent à tout moment. De là des discussions, des conflits, des querelles, des luttes, des guerres, et un état de choses qui tournera au plus grand dommage tant de la collectivité que des individus.

Si l'on veut éviter ce désordre, il faudra que parmi les hommes ainsi réunis, il s'en trouve l'un ou l'autre pour exercer la fonction de chef et gouverner l'ensemble. Il faudra quelqu'un pour répartir les charges entre les individus, juger les différends, prendre les sanctions nécessaires. Dans tout groupement humain, si minime qu'il soit, il faudra, au moins à l'état d'embryon, un pouvoir législatif, un pouvoir judiciaire, un pouvoir exécutif ; il faudra quelqu'un qui gouverne... sous peine de périr : *Ubi non est gubernator, populus corrueat*.

Et c'est bien en fait ce qu'offre à nos yeux l'histoire du monde. Si l'on examine la société humaine dans sa plus simple expression, si l'on considère ce qu'un économiste a nommé fort justement la « cellule sociale », à savoir la famille, on trouve chez celle-ci le principe du pouvoir, le germe de la fonction « royale » dans l'autorité paternelle. Le père exerce au milieu des siens le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif. Il ordonne, il décide, il châtie. Sa puissance, extrêmement étendue dans la famille antique où elle va parfois jusqu'au droit de vie et de mort, s'est vue de plus en plus réduite par les autorités qui sont venues se superposer à la sienne. Mais la racine en subsiste toujours, et, dans le groupe minuscule que rassemble un même foyer, la personne du père incarne déjà le chef, le gouvernement, le « roi », dont toute société réclame impérieusement la présence.

La famille en se multipliant, deviendra la tribu, telle qu'on la trouve à l'origine des peuples. Or la vie commune ne sera rendue possible aux petites

familles ainsi rassemblées que par l'existence d'un chef de tribu, dont leurs chefs respectifs reconnaîtront la suprématie : tel sera, par exemple, le « patriarche » dont l'Écriture Sainte offre le type accompli avec Abraham, avec Jacob, avec Job et bien d'autres ; ou le *paterfamilias* de l'histoire romaine qui rallie dans sa *gens* un nombre considérable d'enfants, de petits-enfants, d'alliés, de serviteurs, de « clients », d'esclaves, et exerce sur eux tous un vrai gouvernement.

Avec le temps, la tribu se fixera au sol et deviendra la cité ; elle s'unira à d'autres pour passer peu à peu à l'état de peuplade, de royaume, de nation : mais chaque fois que des groupes d'hommes s'agrègeront entre eux pour former un groupe plus étendu, il faudra qu'une autorité centrale, s'élevant au-dessus des autorités particulières, assure à l'ensemble l'ordre et la cohésion. Cette autorité pourra reposer tout entière sur un seul homme, comme dans les monarchies ; elle pourra se partager sur plusieurs têtes, comme dans les oligarchies ou les républiques : même dans ces dernières cependant, il faudra, si atténuée, si voilée, si réduite qu'on la conçoive, une puissance suprême qui possède en dernier ressort les trois pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif, c'est-à-dire qui remplisse en fait la fonction de roi. S'il n'y a pas, sous une forme quelconque, une « tête » en mesure de fixer les devoirs, de trancher les différends, de punir les coupables, l'anarchie et la ruine ne sauraient être évitées, et « le peuple périra ».

Cependant la tendance « sociale » de l'homme

ne cesse d'agir à travers le monde et de pousser celui-ci à de nouveaux groupements. En avançant en âge, l'humanité cherche à réaliser une unité toujours plus grande, car elle sent confusément que l'unité est un bien, un principe d'ordre et de paix. Les nations sont devenues, avec le temps, de vraies personnes morales et leur intérêt les porte à s'unir entre elles comme les membres d'une même société, comme les parties d'un même tout. Mais elles ne pourront réussir à s'entendre d'une manière stable qu'à la condition de trouver, comme les individus dans la famille, comme les familles dans la tribu, comme les cités dans la nation, une autorité supérieure à leurs gouvernements particuliers, reconnue par ceux-ci, capable de régler les différends, d'apaiser les querelles et de faire rentrer dans le devoir ceux qui violent le droit des autres.

Qui ne sent à quel point le désir d'unité, le besoin d'une autorité suprême travaille l'époque contemporaine ? Le monde, au sortir d'une guerre qui a semé sans mesure la ruine et la mort, qui a ébranlé la civilisation jusque dans ses fondements et laissé derrière soi un avenir chargé de menaces, le monde cherche d'instinct une puissance assez haute pour arrêter le retour d'un pareil déchaînement : le monde cherche un Roi. Il demande un ordonnateur capable de remettre de l'ordre dans le formidable désordre dont il souffre ; il demande un législateur suprême, assez sage pour rappeler aux nations qu'elles ne sont pas elles-mêmes leur propre fin ; que, s'il est légitime de les honorer, de les servir, de leur donner une place dans la hiéar-

chie des affections humaines, elles ne sauraient cependant être divinisées, ni devenir la raison d'être et la fin des individus ; qu'elles ne sont elles-mêmes que des moyens, que des cadres, comme la famille, comme la cité, cadres dont le rôle est de conduire l'homme à sa véritable fin, c'est-à-dire à Dieu.

Le monde cherche un pouvoir assez ferme pour résister à toute puissance humaine, pour ne craindre aucune ambition, aucune révolte, aucune guerre, pour avoir en toutes choses le dernier mot et exiger de tous sans acception de personnes, une rigoureuse justice.

Ainsi, dans cette ascension vers l'unité, après la famille, après la tribu, après la nation, la masse des hommes vivant sur la surface du globe sent à son tour le besoin d'un pouvoir central qui s'impose à tous. Mieux que par le passé, l'humanité comprend aujourd'hui qu'elle forme, malgré la différence des races et des climats, une entité dont les parties sont solidaires, une grande personne morale, et qu'à ce titre il lui faut une tête : sinon elle ne sera qu'un être anormal, une sorte de monstre, — car, comme dit saint Albert le Grand, « c'est le propre des monstres d'avoir plusieurs têtes » (1) — et les monstres ne sont pas viables.

Parmi les causes qui expliquent le succès des appels à la « dictature internationale du prolétariat », ne faut-il pas compter le sourd besoin d'unité qui travaille le monde ? On persuade aux simples et aux ignorants que l'avènement de ce régime sup-

(1) Comment. sur l'Évang. de s. Math., VI, 10.

primerait toutes les causes qui divisent les peuples, partant toutes les guerres, ferait ainsi régner sur le globe une paix sans nuage et ramènerait l'âge d'or parmi les hommes.

A dire le vrai, une pareille doctrine, édiflée sans tenir aucun compte ni des droits de Dieu ni des nécessités les plus élémentaires de la nature humaine, ne peut engendrer que l'injustice, la corruption des mœurs et les plus dures oppressions. Mais du moins sa diffusion témoigne du désir qu'éprouve l'époque contemporaine de voir une autorité suprême se dresser au-dessus de la diversité des peuples.

D'autres théoriciens plus raisonnables ont cru trouver la solution du problème en établissant un conseil où s'assembleraient les délégués de l'univers entier, et qui a pris le nom de « Société des Nations ». Ils escomptent qu'un tel organe, placé au-dessus des gouvernements particuliers, reconnu par ceux-ci, pourra en de sages entretiens, écarter les occasions de guerre et maintenir l'équilibre du monde.

Sans doute, il serait puéril de nier qu'une telle institution ne puisse rendre et n'ait rendu en fait de très appréciables services. La Société des Nations représente, de toute évidence, un puissant élément de stabilité, un important facteur de paix. Parmi les trois pouvoirs dont la réunion constitue la fonction « royale » qu'on lui demande d'assumer, elle est en mesure d'exercer au moins les deux premiers : elle peut édicter des lois universelles, elle peut, en toute justice, trancher les différends.

Mais le troisième ? Mais le pouvoir exécutif ?... Mais le bras de fer qu'il faut à la justice pour que ses décisions soient respectées, où donc le prendra-t-elle ? Qui lui donnera la force de faire rentrer dans le devoir les gouvernements assez sûrs d'eux-mêmes pour lui désobéir et braver ses sanctions ? Elle est débile, elle est impuissante. Pauvre chevalier sans lance et sans épée, elle ne peut ni châtier les coupables ni protéger les faibles. Qu'on lui donne le titre de législateur, ou celui de juge, c'est fort bien. Mais il faut davantage pour régner, et le monde cherche un roi.

Devant les dangers de la révolution internationale qui parfois semble « monter de la mer » comme la bête de l'*Apocalypse* ; devant la puissance illusoire d'une assemblée délibérante, d'autres hommes, des rêveurs, des poètes ont sondé l'horizon, espérant voir se lever quelque part, l'homme qui serait demain le « Maître de la terre »...

Le Maître de la terre !

A cet appel obscur, à ce désir mal formulé mais très réel de l'âme humaine au XX^e siècle, le Souverain Pontife a répondu. Comme Moïse jadis avait montré le serpent d'airain au peuple d'Israël mourant dans le désert, de même au monde épuisé par la guerre, agité par la révolution, menacé de crises économiques et de cataclysmes sociaux, le Pape a désigné dans le Christ-Roi, le Maître qui seul peut rétablir l'ordre et faire régner la paix.

Le maître de la terre... C'est une charge bien lourde pour des épaules humaines, et nul encore n'a jamais pu l'assumer. Une seule fois, depuis les

origines de l'histoire, un homme s'est trouvé investi d'un pouvoir tel qu'il tenait vraiment le monde dans sa main. C'était à l'apogée de la puissance romaine, lorsque la terre connut sous Auguste une année de paix universelle. Or, par une étrange coïncidence, comme le remarque saint Thomas, cette année-là même, l'empereur ordonna le dénombrement général de ses sujets, et cet événement nous est bien connu par l'Évangile de saint Luc. En même temps — autre coïncidence — il publiait un édit qui défendait qu'on lui donnât à lui-même le titre de « seigneur », *Dominus*... C'est qu'à ce même moment, dit le Docteur Angélique, était né le véritable seigneur et monarque du monde, celui dont Auguste n'était que l'intendant. Sans doute, l'empereur ne se doutait point de la portée des décrets ainsi rendus : mais il agissait, à son insu, sous la motion divine, comme plus tard Caïphe prophétisa sans le savoir (2).

Par là, il rendait hommage malgré lui à son souverain : et comme un serviteur fidèle, il faisait le dénombrement du troupeau commis à sa garde pour en rendre le compte au maître qui arrivait.

Le roi du monde, en effet, venait de naître à Bethléem (3).

(2) *De Regimine Principum*, chap. XIII.

(3) Dans les considérations qui précèdent, il va de soi que notre intention n'est nullement de prétendre que l'humanité ne saurait parvenir à trouver, dans l'ordre temporel, un chef qui lui donnerait l'unité à laquelle elle aspire, ni que ce chef devrait être le Christ en personne. Nous pensons seulement que ce chef ne serait possible et que son autorité ne serait efficace, dans l'ordre naturel, qu'à la condition de se mettre sous la dépendance du Christ, comme cela ressortira mieux des chapitres qui vont suivre.

CHAPITRE II

LE SEUL VRAI ROI

Ego Dominus, et non est alter.

Je suis le Seigneur, et je n'ai point de second.

(*Is.*, XLV, 6.)

En étudiant sous la forme que l'on vient d'exposer, la question du Christ-Roi, on comprend sans peine pourquoi, dépassant en quelque sorte les limites de l'Eglise catholique, le Souverain Pontife a revendiqué pour Notre-Seigneur un empire universel sur l'humanité. Si l'on considère celle-ci comme un tout organique, comme un corps vivant auquel il faut une tête ; si l'on établit qu'il n'y a au monde qu'un homme susceptible de tenir la place de cette tête, et que cet homme, c'est Jésus-Christ, il va de soi que la suzeraineté de ce Maître suprême s'imposera à tous les membres de ce corps : non seulement aux chrétiens liés à lui par

les engagements de leur baptême, mais encore à tous les hommes en tant que tels, à tous ces « êtres sociaux » incapables de vivre en paix s'ils ne sont gouvernés, à tous ces êtres « libres », auxquels il faut un chef pour aller à leur fin, « comme il faut un pilote au navire pour le conduire au port ». Qui-conque est membre du genre humain relève par le fait même du Roi de l'univers, comme tout citoyen ressortit nécessairement du gouvernement de son pays, comme tout membre d'un corps dépend de la tête qui préside à ce corps.

Cherchons maintenant les raisons pour lesquelles Jésus-Christ seul a le droit et le pouvoir d'exercer cette fonction suprême. Seul, disons-nous, il peut vraiment, réellement être le Maître de la terre, le Roi universel qu'attend l'humanité. Il le peut, et cela à un double titre : parce qu'il est le Fils de Dieu, possédant comme tel une autorité absolue sur la création ; et parce qu'il est le Fils de l'homme, « constitué Roi par Dieu sur Sion, sa montagne sainte, ayant reçu de lui toutes les nations en héritage, et les limites de la terre pour domaine (1) ».

Le fondement de la dignité royale de Notre-Seigneur réside dans l'union de sa nature humaine avec la nature divine, union que les théologiens nomment « union hypostatique ». C'est parce que Jésus-Christ est le Fils unique de Dieu, engendré du Père de toute éternité et consubstantiel à lui ; c'est parce qu'il est lui-même Dieu véritable, qu'il est essentiellement Roi. Le pouvoir royal, en effet,

(1) *Ps.* 118, 118.

considéré dans sa racine, le pouvoir de « régir » les hommes, c'est-à-dire de leur donner des ordres, de les juger, de les punir, appartient à Dieu, et n'appartient qu'à lui. Le droit de gouverner le monde revient en son entier à la puissance qui créa le monde. Non seulement Dieu a fait sortir l'univers du néant, non seulement il lui a donné « l'être », mais encore il le conserve, le soutient, le vivifie à tout moment ; et si sa Providence un seul instant se détournait de lui, le monde serait anéanti sans aucun délai. C'est de Dieu que toutes les créatures ont reçu leur existence, leur nature, leurs propriétés, leurs qualités ; de lui qu'elles tirent sans cesse ce qu'il leur faut pour subsister et aller à leur fin. « C'est de lui, disait saint Paul aux Athéniens, que nous viennent et la vie et le mouvement et l'être. *In ipso vivimus et movemur et sumus* (2). »

De là résulte pour tout ce qui existe, un état de dépendance rigoureuse vis-à-vis de Dieu, une incapacité absolue à se soutenir en dehors de lui. Or c'est précisément cette dépendance qui justifie l'autorité permanente de Dieu sur toute créature.

Pour être légitime en effet, un pouvoir doit être en mesure de satisfaire aux besoins de ceux auxquels il s'impose. Si la famille, par exemple, reconnaît l'autorité du père, c'est qu'en l'état normal des choses, elle se remet à lui du soin d'être nourrie et protégée. De même un vrai gouverne-

(2) *Act.*, xvii, 28.

ment se doit de procurer au pays qu'il administre, les meilleures conditions de paix et de prospérité : s'il est incapable de remplir son office, il perd ses droits à l'exercice d'une autorité légitime ; vérité que saint Thomas exprime fort bien par ces mots : « *Non est dominium ubi non est potentia*. Il n'y a point de domination là où il n'y a pas de puissance (3). »

Or Dieu pourvoit avec une sollicitude sans égale, avec une bonté qui ne connaît ni une défaillance ni un oubli, à tous les besoins de chacune des créatures sorties de ses mains. Il ne néglige ni un insecte, ni un brin d'herbe. Il veille sur les lis et sur les fleurs des champs, sur les poissons cachés au fond des eaux et sur les animaux perdus dans le désert, sur les arbres de la forêt et les oiseaux blottis sous leur ramure. Il veille avec combien plus de tendresse sur l'homme, sur ce chef-d'œuvre qu'il a fait à son image et à sa ressemblance !

Ainsi, parce qu'il assure minutieusement à chacune de ses créatures ce dont elle a besoin pour « vivre sa vie », Dieu possède sur leur universalité un droit de gouvernement absolu.

Ce droit dérive encore du fait que Dieu est la seule « fin » du monde. De même que le port vers lequel se dirige un vaisseau, gouverne en quelque sorte le pilote de ce vaisseau, de même Dieu gouverne l'univers par l'attraction qu'il exerce sur tous les êtres créés. Tout est sorti de lui, tout doit re-

(3) *Opusc.*, XVI, l. III ch. I.

venir à lui. Il est l'alpha et l'oméga, le principe et le terme. Il attire à soi les créatures comme l'aimant attire le fer doux. Ceux qui, abusant de la liberté dont ils ont reçu jouissance pour un temps, se dérobent à ce magnétisme, vont à leur perte éternelle et non à une autre fin. L'Enfer n'est pas, à proprement parler une « fin » pour les damnés : comparables à ces navires naufragés, dont la carcasse roule perpétuellement sur les flots de l'Océan, sans jamais atteindre aucun port, ils erreront, éternellement perdus, sur la mer de soufre et de feu dont parle l'*Apocalypse*, sans jamais trouver le repos bienheureux auquel aspire invinciblement le cœur humain.

Seul capable de donner la paix véritable, Dieu seul a vraiment le droit de faire passer les hommes par les voies qui lui plaisent, de leur imposer sa volonté, c'est-à-dire de les régir et de les gouverner.

★★

Par ailleurs, Dieu seul est en mesure d'exercer efficacement les trois fonctions essentielles du pouvoir royal, savoir celles de législateur, de juge, et de justicier.

« *Unus est legislator et judex*, dit saint Jacques, il n'y a qu'un législateur et qu'un juge (4). » Il n'y a qu'un législateur : le Maître qui promulgua la loi éternelle dont dépend la marche du monde.

(4) *Ep.*, iv, 12.

Sa loi est la source de toutes les autres, et celles-ci n'ont de valeur que dans la mesure où elles concourent à l'ordre établi par la première. Tout dans l'univers doit être subordonné à la réalisation du dessein conçu par la Sagesse quand elle créa le monde. Or qui donc connaît ce dessein, sinon Dieu lui-même ? Il l'a établi et exécuté sans consulter personne : « Qui donc a aidé l'esprit du Seigneur ? demande le prophète Isaïe. Qui a été son conseiller et lui a montré ce qu'il convenait de faire ? Avec qui a-t-il délibéré ? Par qui a-t-il été instruit (5) ? »

Lui seul sait exactement quel but il s'est proposé en constituant chaque être avec ses propriétés particulières, et lui seul peut fixer à chacun les moyens convenables pour atteindre sa fin. Législateur sans égal, il ne laisse rien au hasard dans l'empire qu'il gouverne. Il ordonne et tempère sagement toutes choses afin que toutes concourent à la réalisation harmonieuse du but qu'il poursuit et dont il a le secret. Et c'est seulement dans la mesure où ils perçoivent quelque chose de cet ordre souverain que les hommes à leur tour peuvent porter des lois légitimes.

Dieu seul aussi est proprement juge, car seul il est en état de discerner la vérité intégrale. Personne, parmi les créatures, ne peut se prévaloir de connaître parfaitement et la loi et les moindres circonstances qui entourent chaque cause. Les hommes, quand ils rendent la justice, sont trop souvent

(5) XL, 13.

égarés par leur ignorance, leur parti-pris, leur ambition, leurs rancunes, et bien d'autres choses encore. Lors même qu'ils sont loyaux et sincères, un grand nombre des éléments nécessaires à l'appréciation exacte des faits leur échappent. Ils ne prononcent que sur des apparences. Ils ne sauraient pénétrer le secret des consciences, évaluer la part précise d'influence qu'ont exercé sur une volonté, le tempérament, l'hérédité, l'éducation, les impressions d'enfance, les préjugés et tout ce qui diminue la responsabilité ou l'augmente. Au contraire, rien n'échappe à Dieu : son regard pénètre jusqu'au plus profond des cœurs, qu'il a faits, en quelque sorte, un par un et de ses mains ; sa sagesse pèse sans erreur les éléments de culpabilité, sa miséricorde n'oublie aucune des nuances qui peuvent atténuer la faute. Et le verdict qu'il rend, sans colère, sans passion, dans la lumière aveuglante de la vérité, est sans appel. Il conclut l'affaire d'une façon souveraine et définitive. Les démons et les réprouvés peuvent proférer contre lui les plus horribles blasphèmes ; ils ne peuvent l'accuser d'injustice, et sont contraints de confesser comme toutes les créatures, sa rigoureuse équité : *Justus es Domine, et rectum judicium tuum* (6).

Enfin, nul autre que Dieu ne possède la plénitude du pouvoir exécutif. Seul, il est assez fort pour imposer sa volonté à tout homme et contraindre toute créature à respecter ses ordres et ses sanc-

(6) Ps. cxviii, 137.

lions. Aucune puissance au monde ne peut lui résister. La terre et la mer, le feu et la tempête lui sont soumis, tous les animaux, tous les éléments lui obéissent avec une promptitude sans égale. Il donne ses ordres à la foudre, dit Job, « et la foudre va, et elle revient, et lui dit : Me voici (7). »

Ainsi l'autorité de Dieu plane au-dessus de toutes les puissances humaines, exerçant une suzeraineté absolue sur le monde. Chaque nuit l'Eglise le salue de ces mots empruntés au Psalmiste : « *Rex magnus super omnes deos* (8) ». Oui, c'est un grand Roi que notre Dieu. C'est un Roi dont la majesté domine non seulement les hommes et les rois de la terre, mais ceux mêmes dont nous serions tentés de faire des dieux.



Ce n'est pas assez dire que la « royauté de Dieu est au-dessus de toute royauté : elle est la seule royauté véritable. « Vous seul êtes un bon roi », dit au deuxième livre des Macchabées, le grand prêtre Néhémie, « seul secourable, seul juste, tout-puissant et éternel (9) ». De même la reine Esther, avant d'affronter la présence d'Assuérus qu'elle redoutait fort, s'enhardissait elle-même dans sa prière, disant à Dieu : « O mon Seigneur, vous qui seul êtes notre Roi, venez-moi en aide, car nul

(7) *Job*, xxxviii, 35.

(8) *Ps.* xciv, 3.

(9) *II Macch.*, I, 24.

hormis vous ne peut nous être de quelque secours (10) ».

Dieu possède non seulement le pouvoir le plus élevé, mais la plénitude du pouvoir, la totalité de la puissance royale. Il ne partage celle-ci avec personne. Il la délègue, mais il ne la partage pas. Je suis le Seigneur, et je n'ai pas de second.

Le monde est essentiellement, au sens étymologique de ce mot, une *monarchie* : la somme de l'autorité y est concentrée dans les mains d'un seul maître, en face duquel toutes les créatures sont sur le plan d'une rigoureuse égalité, l'égalité de leur néant. Ceci n'empêche point d'ailleurs le monde d'être en même temps une immense *hiérarchie*, où tous les êtres, depuis les plus nobles jusqu'aux plus vils, sont dans une perpétuelle dépendance les uns des autres.

Mais l'autorité que cette hiérarchie appelle certaines créatures à exercer sur les autres, est purement d'emprunt. Aucun homme, quels que soient sa force, sa vertu, son mérite, son expérience, son savoir n'aurait le droit de commander à d'autres hommes, s'il n'en avait reçu mission de Dieu. Et parce que les grands de ce monde sont tentés sans cesse d'oublier cette vérité, l'Écriture la leur rappelle souvent, en termes sévères :

« Écoutez, rois, et comprenez, dit le livre de la *Sagesse*... Sachez que votre puissance vous a été donnée par Dieu ; votre force vous vient du Très-Haut, qui examinera vos œuvres et sondera vos pensées... Son

(10) *Esther*, xiv, 3.

jugement sera terrible pour ceux qui commandent... Il ne redoutera la grandeur de personne, car c'est lui qui a fait les petits comme les grands et il a un soin égal de toutes ses créatures (11). »

Voici encore un beau passage du prophète Daniel sur le même sujet :

« N'est-ce point là, disait un jour le roi Nabuchodonosor, se promenant sur la terrasse de son palais, n'est-ce point là cette Babylone magnifique, que j'ai bâtie moi-même pour être la capitale de mon empire, dans toute la force de ma puissance et dans tout l'éclat de ma gloire ? Tandis qu'il parlait encore une voix se fit entendre du haut du ciel : C'est à toi que je parle, roi Nabuchodonosor : ton royaume te sera enlevé. Tu seras chassé du milieu des hommes, réduit à vivre avec les animaux et les bêtes féroces, et à manger du foin comme un bœuf, jusqu'à ce que tu comprennes que c'est la puissance du Très-Haut qui s'exerce par le moyen des rois, et qu'il la donne à qui il lui plaît. »

Cette prophétie se réalisa bientôt : lorsque la punition fut accomplie, Nabuchodonosor confessa lui-même son péché d'orgueil, par une lettre adressée à son empire, dans laquelle il disait :

« Moi, Nabuchodonosor, j'ai levé mes yeux vers le ciel, et le bon sens m'est revenu. J'ai béni le Très-Haut, j'ai chanté les louanges de celui qui vit éternellement et je lui ai rendu gloire : car sa puissance est une puissance éternelle, et c'est son règne qui se développe à travers les générations. Tous les habitants

(11) VI, 4, 6, 8.

de la terre sont devant lui comme s'ils n'existaient pas. Personne ne peut résister à sa puissance et lui dire : Pourquoi agissez-vous ainsi ? (12). »

C'est cette vérité que Notre-Seigneur rappelait à Pilate, lorsque le procureur romain, s'irritant du silence gardé par le Sauveur du monde, l'apostropha en ces termes : « Tu ne me parles pas ? Tu ne sais donc pas que j'ai le pouvoir de te faire crucifier et celui de te rendre la liberté ? » Et Jésus de répondre : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, si tu ne l'avais reçu d'en-haut. *Non haberes potestatem adversum me ullam, nisi tibi datum esset desuper* (13). »

On lit dans les *Actes des Martyrs*, une réponse semblable faite par Sainte Cécile au magistrat qui l'interrogeait : « Malheureuse, lui disait ce dernier comme elle le bravait, ne sais-tu pas que j'ai droit de vie et de mort ? — Tu en as menti, répliqua la sainte, avec cette magnifique insolence des vierges chrétiennes, qui tenaient en échec toute la force de Rome ; il est vrai que tu peux faire donner la mort à ceux qui sont vivants, mais tu ne saurais donner la vie à ceux qui sont morts... Toute puissance humaine, disait encore la même sainte, ressemble à une outre gonflée de vent. Il suffit d'une piqûre d'épingle pour qu'elle s'affaisse. »

Quelle folie n'y a-t-il donc pas pour un homme à se croire quelque droit personnel et absolu sur un autre ! Sans doute, afin d'assurer la marche harmonieuse du monde, et de poursuivre la réalisa-

(12) IV, 27 et suiv.

(13) *S. Jenn*, XIX, 10, 11.

tion de ses desseins, Dieu a subordonné entre eux tous les êtres. Parmi les créatures raisonnables, il a constitué des riches et des pauvres, des forts et des faibles, des maîtres et des disciples, des grands et des petits : mais ce n'est là qu'une disposition provisoire, et ceux qui en occupent les places élevées doivent se garder de toute illusion. Les dignités dont ils sont investis n'ont guère plus de consistance que celles dont se revêtent les acteurs quand ils jouent, au théâtre : elles ne sont qu'une parure d'emprunt, et il faut, au soir de la vie, les laisser au vestiaire. On n'emporte avec soi, pour paraître devant Dieu, que l'effrayante nudité de son néant. Chaque année, quand revient le jour des Cendres, l'Eglise n'emploie qu'une seule formule pour tous ceux qui viennent s'agenouiller devant le prêtre : elle marque du même signe le riche et le pauvre, le front d'un mendiant et celui d'un souverain : « *Memento homo quia pulvis es et in pulverem reverteris.* Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière ».

*
**

Ainsi, Dieu seul mérite vraiment d'être appelé Roi. La dignité royale dérive de son essence même, comme ses autres perfections. Elle est une de ses prérogatives, au même titre que la toute puissance, l'éternité, l'infinité, ou l'immutabilité.

Or, si Jésus-Christ est un homme véritable, il est en même temps Dieu véritable. En son unique et adorable personne, la nature divine et la nature

humaine se sont rencontrées et conjointes, sans subir ni l'une ni l'autre la moindre diminution. Lorsque le Verbe est descendu dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie pour s'y revêtir d'une chair semblable à la nôtre, il s'est incarné avec la plénitude de sa perfection, sans laisser au Ciel aucun de ses attributs. Il est venu dans le monde avec sa Sagesse, sa Bonté, sa puissance créatrice, sa puissance conservatrice,... sa puissance royale. Le Christ portait en lui toute la majesté et toute la richesse de la nature divine. « En lui, dit saint Paul, toute la plénitude de la divinité réside corporellement (14) ». De par l'union hypostatique, toutes les prérogatives, toutes les perfections, tous les attributs de la nature divine devenaient en même temps la propriété de la nature humaine du Christ. Il suit de là que Jésus de Nazareth, le fils du charpentier Joseph, l'homme semblable aux autres hommes que l'on voyait aller, venir, travailler, dormir, manger comme les autres Juifs, gardait au milieu de toutes ces actions l'infinie Majesté d'un Dieu tout-puissant. Il demeurait le Fils unique du Père, infiniment sage, infiniment bon, et pour la même raison, il était essentiellement roi. On ne pourrait lui enlever sa qualité de roi, qu'en le dépouillant de sa nature divine. Jésus est roi, parce qu'il est Dieu. La royauté lui a été infusée dès le premier instant de sa conception, elle est intimement liée à toutes les gouttes de son sang, à toutes les fibres de sa chair.

(14) *Coloss.*, II, 9.

Avant même sa naissance, l'Archange Gabriel parlait de lui à la Vierge, comme d'un fils destiné à « régner » (15). Tout petit enfant sur les genoux de sa Mère, ignoré du monde, n'ayant reçu aucune investiture, n'ayant été sacré par aucun pontife, il était déjà le suzerain de l'univers. Les Mages venaient à ce titre lui offrir leur tribut : ils apportaient à ses pieds l'encens parce qu'il était Dieu, la myrrhe parce qu'il était homme, et l'or,... parce qu'il était Roi.

Roi, il l'était tandis qu'il travaillait dans l'atelier de Nazareth, menant l'existence d'un ouvrier de son temps. Il l'était encore, lorsqu'il entra en triomphe à Jérusalem au jour des Rameaux et que le peuple Juif, agité tout entier d'un mouvement prophétique, acclamait en lui l'héritier de David. Il l'était enfin, lorsque cloué à la croix, il étendait ses bras sur l'univers entier : et la tablette attachée au-dessus de sa tête pour faire connaître le motif de sa condamnation, portait en toutes lettres le mot de *Rex* : « Jésus de Nazareth, disait-elle, roi des Juifs ».

Les Juifs cependant s'indignaient de ce titre. C'était précisément en accusant le Christ d'aspirer à la royauté, et en protestant de leur fidélité à César, qu'ils avaient obtenu gain de cause devant Pilate. A lire de près le troisième Evangile, on remarque en effet qu'ils portèrent au prétoire trois chefs d'accusation contre Celui qu'ils voulaient perdre :

(15) St. Luc, 1, 32.

1° Il met, disaient-ils, le trouble dans notre nation ;

2° Il interdit de payer le tribut à César ;

3° Il prétend qu'il est le Christ-Roi.

Or le procureur n'avait retenu que cette dernière imputation. Il était trop bien renseigné, sans aucun doute, pour ne pas savoir à quoi s'en tenir. Sur le premier point, il savait combien étaient pacifiques et dociles les foules qui écoutaient le Galiléen, et que rien, dans l'attitude ni dans les paroles de celui-ci, ne permettait de le prendre pour un révolutionnaire. Sur le deuxième point, on lui avait rapporté le mot de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César ». Aussi il n'avait tenu aucun compte de ces deux premières accusations. Mais la troisième avait fait surgir une inquiétude dans son esprit, et il vint droit à elle dans son interrogatoire, en posant au Sauveur cette seule question : « Ainsi donc, tu es Roi ? »...

Le procès cependant se déroula sans pouvoir établir aucune preuve contre Jésus. Lorsque Pilate se vit acculé, par sa lâcheté, à prononcer quand même une condamnation, il revint, pour motiver son acte, au grief de prétention à la royauté, le seul qui eût quelque apparence de fondement ; il fit donc rédiger en conséquence l'arrêt d'exécution et le titre de la croix. Mais les Juifs protestaient : la formule, à les entendre, était inexacte, injurieuse pour eux. « Ne mettez pas : Roi des Juifs, disaient-ils à Pilate ; mettez qu'il a dit lui-même : Je suis le roi des Juifs. » Alors, le gouverneur de répondre bru-

talement : *Quod scripsi, scripsi*. Ce que j'ai écrit, je l'ai bien écrit. »

En parlant ainsi il n'avait d'autre dessein que d'affirmer son autorité et de réduire au silence les gens qui l'importunaient. Mais, à n'en pas douter, il agissait sans le savoir sous l'impulsion du Saint-Esprit, qui parlait par sa bouche comme il avait parlé quelques heures plus tôt par la bouche de Caïphe. Et ces mots, chargés d'un sens bien plus profond qu'ils n'en avaient l'apparence, allaient devenir comme un témoignage officiel de l'administration romaine, proclamant pour les siècles à venir la royauté de Jésus : « Ce qui est écrit là est écrit d'une manière ineffaçable : c'est l'expression de la vérité absolue, et nul — ni vous, ni moi, ni personne — ne saurait le modifier. »



Tel est le fondement substantiel de la dignité royale du Christ. Celle-ci se présente comme une conséquence nécessaire de l'union hypostatique. Elle appartient à l'essence même de l'Homme-Dieu et constitue un privilège qu'il ne partage avec aucun être créé, mais qu'il possède dans sa plénitude avec le Père et le Saint-Esprit, et dont le Prophète royal le loue en termes magnifiques :

« Béni soyez-vous, Seigneur, Dieu d'Israël, notre Père, de toute éternité et pour l'éternité. C'est à vous, Seigneur, qu'appartiennent la magnificence, la puissance, la gloire et la victoire : c'est à vous que revient

toute louange ; car tout ce qui existe au ciel et sur la terre est à vous : c'est à vous, Seigneur, qu'appartient la royauté, et vous réglez au-dessus de tous les princes. A vous sont les richesses, à vous la gloire : vous dominez toute chose, la force et la puissance sont dans votre main : dans votre main aussi la majesté et l'empire de toutes choses (16). »

(16) I *Paralip.*, XXIX, 10.

CHAPITRE III

LA ROYAUTE DU FILS DE L'HOMME

*Tu Rex Regum es : et Deus
coeli regnum et fortitudinem
et imperium et gloriam dedit
tibi.*

C'est vous qui êtes le Roi des
Rois : et c'est à vous que le
Dieu du Ciel a donné la
royauté, la force, l'empire et
la gloire.

(DAN., II, 37.)

Après avoir examiné les droits et la puissance que Notre-Seigneur tient de sa nature divine, il faut pour quelque temps mettre ces prérogatives de côté, et ne plus considérer Jésus que sous les traits du Fils de l'homme. Oublions un instant le Verbe consubstantiel au Père, Dieu de Dieu, lumière de lumière, et vrai Dieu lui-même : regardons seulement l'homme né de la Vierge Marie, condamné à mort sous Ponce Pilate, mis en croix sur le Calvaire, où toute la population de Jérusalem put le contempler à loisir ; l'homme qui ensuite est ressuscité, puis est monté aux cieux en présence des Apôtres et d'un grand nombre de disciples,

dont le témoignage scellé de sang ne saurait être contesté.

Nous disons que cet homme, quand même il ne serait pas Dieu, quand même il ne serait qu'une créature, pourrait revendiquer avant tout autre la Royauté universelle.

Dans les sociétés humaines, les moyens légitimes d'acquérir le pouvoir, se ramènent aux quatre suivants : l'*hérédité*, par laquelle les titres et les possessions d'un prince sont transmises à ses descendants ; la *conquête* qui confère au vainqueur, après une guerre juste, des droits sur les biens du vaincu ; l'*élection*, où les sujets choisissent eux-mêmes celui qu'ils veulent pour chef ; l'*investiture*, enfin, que l'on reçoit du maître légitime pour gouverner tout ou partie de son empire.

De ces quatre titres en est-il un, en est-il plusieurs qui conviennent à Jésus-Christ considéré dans sa seule humanité ? Tient-il le pouvoir universel de ses ancêtres ? L'a-t-il conquis sur un autre ? A-t-il été appelé à lui par les suffrages du genre humain ? L'a-t-il reçu du vrai souverain, c'est-à-dire de Dieu ?

Tels sont les quatre points qu'il faut examiner.



Et d'abord la transmission héréditaire. Nous n'en dirons qu'un mot. Jésus-Christ était de race royale : il appartenait à la famille de David, « la plus noble qui ait jamais vécu sous le ciel », dit-il un jour à

sainte Mechtilde (1). David en effet a été choisi directement par Dieu, sacré sur son ordre exprès, désigné par lui comme étant le roi selon son cœur.

Notre-Seigneur aime, — si l'on ose ainsi parler — son titre de « fils de David ». Saint Ambroise (2) souligne avec beaucoup de finesse que les aveugles qui l'appelaient de ce nom furent aussitôt exaucés (3). Remarquons en outre que parmi les douze tribus qui composaient le peuple d'Israël, deux se trouvaient investies d'une dignité spéciale : la tribu de Lévi, qui fournissait les prêtres ; et celle de Juda, où se recrutaient les rois. Or, chose bien digne d'attention, Notre-Seigneur n'est pas né dans la famille de Lévi. Il ne descend pas de la lignée d'Aaron, mais bien de celle de Juda. Lui, le Pontife suprême, le Prêtre par excellence, il n'appartient pas à la branche sacerdotale, à la tribu des prêtres : il appartient à la famille des rois.

On aurait tort de tenir ce détail pour négligeable. quand on voit le premier des Evangélistes, saint Matthieu, ouvrir son récit par la généalogie du Christ et marquer solennellement, au fronton du Nouveau Testament, que le sang qui coule dans les veines du Messie est du vrai sang de roi. Cette pensée fut chère à la foi du Moyen-Age. Elle inspira aux architectes les magnifiques galeries de rois qui ornent, — ou qui ornaient, — la façade des grandes cathédrales à Paris, à Chartres, à Reims (hélas!), à Amiens. Les statues dont se composent ces gale-

(1) *Livre de la grâce spéciale*, I, VI.

(2) *Apologie de David*, ch. I.

(3) S. MATTH., IX, 27. — S. Mc., X, 47:

ries semblent bien — au jugement des meilleurs archéologues — représenter la série des rois de Juda, la lignée des ancêtres du Christ.

De la même pensée encore naquirent tant de dessins, de vitraux, de miniatures où se trouve reproduit l'arbre de Jessé, lequel n'est autre, en définitive, que l'arbre héraldique du Christ. Sur la poitrine de Jessé endormi s'élève un arbre dont les branches portent en figurines les rois de la race de Juda, et qui s'achève au sommet par l'image de la Vierge, soutenant elle-même le Christ-Roi.

Quelle que soit cependant la noblesse d'une telle ascendance, il n'y a pas là un titre suffisant pour fonder le droit du Christ à la royauté universelle. David en effet n'a pas reçu de Dieu l'empire de toute la terre et la mission de gouverner tous les hommes. En outre, même s'il en était ainsi, on ne saurait établir qu'au moment où Notre-Seigneur parut sur la terre, il fut vraiment, parmi les descendants de Juda, l'héritier présomptif, celui que la loi de succession eût appelé à recueillir le sceptre et à monter le premier sur le trône. Le saint cardinal Bellarmin estime qu'on ne peut rien affirmer à cet égard (4), et nous ne retiendrons de ceci que le lustre ajouté à la figure humaine de Jésus par l'éclat de sa naissance.

Mais il faut chercher ailleurs un titre à son empire universel.

(4) *De Romano Pontif.*, l. V. c. IV, p. 1088.



Lorsque des hommes se trouvent réunis ensemble, l'un des moyens les plus propres à assurer sur eux l'autorité d'un chef est de faire désigner celui-ci par les suffrages des autres.

Sur ce point, dira-t-on, il est inutile d'insister. Quand donc l'humanité s'est-elle assemblée toute entière pour se chercher un roi, et choisir Jésus-Christ ?

A cette objection on peut faire une double réponse. On peut remarquer d'abord qu'une telle assemblée n'est pas absolument nécessaire. Les abus du parlementarisme moderne risquent de faire perdre la notion exacte de la valeur d'une élection. Les anciens, plus pondérés que nous, distinguaient fort bien, pour peser la valeur des suffrages, ce qu'ils appelaient la « *major pars* » c'est-à-dire la partie la plus nombreuse d'une assemblée et la « *sanior pars* » c'est-à-dire la partie la plus sage. Ils pensaient qu'une élection pouvait être légitimée par l'une ou l'autre. Si le nombre, si la majorité numérique a son poids, la maturité du jugement a le sien, qu'on ne saurait négliger.

Or, il est bien vrai que les chrétiens ne constituent pas la majeure partie — *major pars* — de l'espèce humaine. Leur nombre est, hélas ! amplement dépassé par celui des hérétiques et des infidèles. Mais on ne peut nier qu'ils constituent la partie la plus saine, — *sanior pars* — de l'humanité.

Le Souverain Pontife rappelait, dans une encyclique postérieure à celle qui nous occupe, les belles paroles de saint Augustin sur ce sujet : « Que ceux qui nous disent que la doctrine chrétienne est ennemie de l'Etat, nous donnent une armée composée de soldats tels que les veulent la doctrine et les enseignements de l'Eglise ; qu'ils nous donnent des sujets, des maris, des épouses, des parents, des fils, des maîtres, des serviteurs, des rois, des juges, et enfin des contribuables et des agents du fisc tels que les exige la doctrine chrétienne !... (5) »

C'est profondément vrai : aucune morale ne peut entrer en ligne avec celle de l'Évangile pour enseigner aux hommes le respect de la justice, l'obéissance aux lois, l'accomplissement ponctuel et désintéressé de toutes leurs obligations. Le christianisme demande plus que la fidélité au simple devoir, il veut que l'on fuie le mal et que l'on exerce la vertu. Il éloigne l'homme de tout ce qui peut obscurcir son jugement, énerver sa volonté, exciter ses passions, et l'établit ainsi dans un état de « santé » spirituelle que l'on chercherait vainement sous d'autres disciplines.

En outre, si la civilisation chrétienne n'est pas celle qui compte, numériquement, le plus de sujets, c'est elle néanmoins qui occupe la première place parmi toutes les civilisations. Dégageant mieux qu'aucune autre l'esprit humain de l'oppres-

(5) *Ep.* 138. — *Encycl. sur l'Éducat. chrét. de la jeunesse*, 31 déc. 1929.

sion où le tiennent la chair et la matière, elle permet à ses facultés supérieures de s'épanouir librement, et partant, il n'est pas téméraire d'affirmer que les hommes qu'elle tient sous son joug représentent la part « la plus saine » de l'humanité.

Si cependant l'on s'effrayait des tares que présentent même les époques ou les sociétés les plus chrétiennes, on pourrait dire qu'il y a, au milieu de l'Eglise, une élite dont personne ne songera à contester la valeur, savoir la légion des saints qu'honore la liturgie catholique. Hommes et femmes de tous âges, de toutes conditions, de tous pays, de toutes époques, ils représentent manifestement ce qu'il y a de plus raisonnable, de plus noble, de plus pur, et — au meilleur sens de ce mot — de plus « humain » parmi les enfants d'Adam. De même que sur la terre maudite, vouée aux ronces et aux épines, les fleurs semblent avoir échappé à l'initiale malédiction et conservent à la nature comme un reflet du Paradis, de même, parmi les hommes, les saints offrent une image de ce qu'eût été l'espèce humaine sans le péché originel. Dégagés de toute attache à la créature, maîtres de leurs passions, forts de leurs vertus, ils dominent en quelque sorte le monde, et, seuls, vivent dans un état de véritable liberté. Ils entendent plus clairement que les autres la voix de la raison, en suivent les conseils, et par là se montrent les plus « hommes » des hommes. Si l'on conçoit le genre humain comme une pyramide, le sommet de celle-ci doit être, en toute évidence, formé par les saints.

Or, ceux-là, qui ont-ils choisi pour leur Roi ?

Quel est le chef sous la bannière duquel ils se sont rangés pour conquérir la gloire éternelle ?...

Écoutons, aux jours de leurs fêtes, la voix de l'Épouse s'élever dans le silence de la nuit. Tandis que le monde dort, l'Église vient célébrer leurs victoires, et ses premiers mots sont pour nous désigner Celui qu'ils ont suivi. Debout en face du tabernacle où repose le Seigneur, le lecteur entonne le Psaume invitatoire : « C'est le Roi des Apôtres, dit-il, venez, adorons-le. *Regem Apostolorum Dominum, venite, adoremus* ». Et le chœur de répondre aussitôt, comme en approuvant : « C'est le Roi des Apôtres, venez, adorons-le ». Des Apôtres aujourd'hui, demain Roi des Martyrs, puis Roi des Confesseurs, Roi des Vierges, Roi de tous les Saints, c'est le même Jésus-Christ qui réunit tous ces titres. N'est-il pas juste alors, de dire que la partie la plus saine de l'humanité l'a choisi pour son Roi ?

La deuxième réponse que l'on peut faire touchant l'élection du Christ par l'ensemble des hommes, est qu'il faut envisager moins, en pareille matière, la question de fait que la question de droit. Il est vain de se demander si Notre-Seigneur a été vraiment et régulièrement élu par l'humanité, puisque celle-ci ne s'est jamais trouvée réunie en assemblée plénière. Mais il faut poser autrement le problème et dire : si une telle consultation devenait possible, si l'on pouvait un jour inviter le genre humain tout entier à choisir, dans les formes, son Monarque, quel serait l'homme le plus digne, en droit, de rallier les suffrages ?

Le résultat matériel d'une élection en effet, tel qu'il ressort du dépouillement des scrutins, n'a souvent qu'une valeur très relative : les électeurs peuvent avoir agi sous l'empire de quelque passion, d'un caprice, de l'esprit de lucre, ou du parti-pris. Pour que ce résultat ait une valeur absolue, pour qu'il soit un témoignage authentique de la vérité, il faut que les suffrages, guidés par la raison, se soient portés sur le sujet le plus digne, le plus capable de tenir la place à pourvoir.

Or, parmi les hommes susceptibles de poser leur candidature à la royauté universelle, parmi les hommes qui ont brillé de quelque éclat au cours de l'histoire du monde, qu'il s'agisse de conquérants, de philosophes, de savants, de diplomates, de princes, en est-il un que l'on puisse préférer au Christ Jésus ?

Encore une fois, nous oublions ici qu'il est le Verbe, le Fils du Dieu vivant : nous ne considérons que la personne historique, l'homme semblable aux autres hommes, qui a habité parmi nous, et dont nous connaissons la vie par les Evangiles.

« Le roi ne doit pas se contenter d'être juste, dit Saint Albert le Grand ; il faut qu'il soit comme une justice vivante, et que sa manière de faire serve de mesure à tous les justes (6). » Saint Isidore de Séville dit dans le même sens : « Le titre de roi s'obtient par une bonne conduite, il se perd par le péché (7) ». Mais si le titre de

(6) *Comment. sur l'Evang. de s. Matth.*, vi, 10.

(7) *Orig.*, lib., ix, 3, 2.

roi se perd par le péché, qui le portera mieux que celui qui a pu se rendre témoignage à lui-même, qu'il était sans péché ?

« *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* Qui de vous me convaincra de péché ? » disait le divin Maître à ses contradicteurs, livrant sans embarras sa doctrine et sa vie à leurs investigations. Certes, ceux-ci ne se sont pas fait faute de les passer au crible : on ne saurait assez apprécier l'immense service que leur malignité nous a rendu sur ce point. Notre-Seigneur a été soumis par eux à la plus constante surveillance, au plus rigoureux examen. Il a été suivi, épié, harcelé par les plus redoutables des accusateurs, par ces Pharisiens, ces Scribes, ces Docteurs d'Israël rompus à toutes les arguties, experts à découvrir dans les détails les plus insignifiants de la vie la matière d'un manquement à la Loi. « Ils m'ont entouré comme un essaim d'abeilles » avait dit le Prophète-Roi, *Circumdederunt me sicut apes* (8). Ils ont poursuivi le Sauveur sournoisement, hypocritement, haineusement, non pas avec le désir de saisir la vérité, mais avec la résolution bien arrêtée de condamner coûte que coûte ce Maître qui enseignait la vérité. Ils ont machiné contre lui les accusations les plus perfides, les plus extravagantes : et cependant tous leurs efforts ont abouti au plus constant échec. Toujours ils ont été misérablement réduits au silence. Même au jour de leur éphémère triomphe, quand enfin sera venue l'heure qu'ils attendent,

(8) Ps., CXVII, 12.

l'heure du prince des ténèbres ; quand la Sagesse, se dépouillant de son éloquence en même temps que de sa force, cessera de parler et se livrera silencieuse entre leurs mains ; même alors, ni devant Pilate, ni devant sanhédrin, ils n'arriveront à échafauder une accusation qui puisse se soutenir.

Quis ex vobis arguet me de peccato ?... Le Christ est mort, les siècles se sont écoulés : la question reste toujours sans réponse. Le christianisme a eu des ennemis nombreux et acharnés. On a pu, trop souvent, critiquer bien des choses dans la vie de l'Église, dans la conduite de ses pasteurs comme dans celle des fidèles : personne n'a jamais pu alléguer la moindre imperfection qui vienne mettre une ombre à la figure rayonnante de Jésus.

Qui pourrait se rendre un pareil témoignage ? Quel autre homme né de la femme, pourrait se vanter d'être sans péché ?... Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point. Aucun doute n'est possible. La figure du Christ s'élève au-dessus de l'humanité avec une auréole de lumière qui fait pâlir toutes les autres gloires.

Non seulement on ne saurait trouver en lui aucun péché, mais on contemple dans sa vie, comme dans un miroir, le modèle achevé de toutes les vertus. Qu'il s'agisse de prudence, de douceur, d'humilité, de fermeté, de compassion, d'obéissance, ou de toute autre, il en est l'exemplaire parfait, il la possède à un degré éminent. Ainsi, il est bien la « justice vivante ». Il est la « règle », et donc le « roi » — car les deux mots *regula*, *rex*, dérivent

de la même racine : *regere* ; — le roi, vers lequel d'instinct se tournent les sujets pour lire sur son visage ce qu'il convient de faire, de dire, de blâmer, d'approuver, ou de taire.

Telles sont les raisons qui pressent le genre humain de choisir Jésus pour son chef. Cependant, il faut reconnaître qu'elles n'ont pas un caractère nécessaire et ne suppriment pas la liberté humaine : les hommes peuvent élire qui bon leur semble : ils ne sont pas tenus d'appeler à leur tête le plus digne, et ainsi le droit du Christ à les gouverner universellement demeurerait comme suspendu, s'il n'avait pas d'autre fondement.

*
**

Ce fondement, le cherchera-t-on dans le titre légitime que crée la conquête ?

Notre-Seigneur, en effet, a vraiment reconquis le monde sur le démon. « Dépouillant les principautés et les puissances, dit l'Apôtre, il les chassa de pleine autorité, triomphant d'elles par sa propre vertu (9) ». Depuis la chute originelle, l'humanité tout entière était tombée sous l'emprise du prince des ténèbres. Celui-ci, sans doute, n'avait sur elle aucun pouvoir légitime : quoiqu'on en ait dit, la fameuse théorie des « droits du démon » n'a jamais trouvé sa place dans la pensée de l'Eglise. Le diable n'avait pas sur l'homme plus de droits que n'en ont les bandits sur le voyageur qu'ils ont

(9) *Coloss.*, II, 15.

attaqué et garotté. Ce dernier cependant est bien forcé de suivre ses ravisseurs, et de subir leurs exigences, si personne ne vient le délivrer. Ainsi en allait-il du genre humain : le démon lui avait tendu un guet-apens au Paradis terrestre : il l'avait fait tomber et l'avait enchaîné. Depuis lors, l'humanité demeurait sous son joug, n'ayant pas la force de se libérer elle-même.

Notre-Seigneur cependant eut pitié d'elle. Il vit cette pauvre captive qui gémissait dans les fers, mourant d'inanition : il la vit et résolut de la délivrer. Il descendit des splendeurs célestes, où il régnait, pour engager avec le ravisseur un terrible combat. Ce duel avait été figuré dans l'Ancien Testament par la rencontre de David et de Goliath. Le démon possédait une puissance redoutable : comme Goliath sa stature et ses armes le rendaient si terrible que personne parmi les forts d'Israël, n'aurait pu le terrasser.

Jésus s'avança, nouveau David, sans autre arme que son bâton... oh ! un bâton très lourd et qui avait la forme d'une croix. Au lieu de quelques minutes, le combat cette fois dura près de dix-huit heures : il s'engagea au jardin de Gethsémani pour se terminer au Golgotha. Le Christ se battit comme un lion, il perdit tout son sang et parut terrassé... Mais quand le combat fut fini, la puissance de l'Enfer était à jamais brisée, et l'humanité captive avait changé de maître.

Telle est la pensée qu'exprime avec beaucoup de grâce, la quatrième strophe de l'hymne des Matines, à l'office du Christ-Roi :

*Diro tyranno subdita,
Damnata stirps mortalium,
Per te refregit vincula
Sibique coelum vindicat.*

Par cette victoire et cet affranchissement, le droit de Notre-Seigneur sur l'ensemble du genre humain devient difficile à contester. Cependant, comme le démon était un usurpateur, le pouvoir du Christ sur l'empire qu'il lui a enlevé ne peut être légitime qu'à la condition d'être ratifié par le Maître authentique. Et nous voici conduits au quatrième et dernier moyen d'acquérir la royauté, à savoir l'*investiture*.

On l'a dit abondamment plus haut, le seul souverain véritable du monde, c'est Dieu. Or, Dieu précisément, au soir du jour où le Christ avait triomphé des puissances infernales, remit l'empire du monde aux mains du vainqueur. C'est cette attribution que, plusieurs siècles à l'avance, le Psalmiste avait prophétisé, disant : « Pour moi, j'ai été établi par lui Roi sur Sion, sa montagne sainte (10) ». Et Notre-Seigneur en fit part officiellement à ses disciples, lorsqu'après sa Résurrection il leur annonça : « Toute puissance m'a été donnée sur le ciel et sur la terre (11) ».

Sans doute, cette investiture n'eut pas de témoins

(10) Ps., II, 6.

(11) S. Matth., XXVIII, 18.

parmi les hommes. Elle se célébra bien loin de la terre, dans les splendeurs du royaume des cieux, dans l'éclat d'une lumière inaccessible à des regards mortels. Mais six siècles à l'avance, une révélation divine l'avait montrée au Prophète Daniel, et c'est par lui surtout que nous la connaissons :

« Je vis, dit-il, l'Ancien des jours qui s'assit (sur son trône). Son vêtement était blanc comme la neige et les cheveux de sa tête étaient (blancs) comme de la laine blanche. Son trône était semblable à des flammes de feu... Un fleuve de feu rapide s'élançait de sa face. Mille milliers (d'Ange) le servaient, et dix mille fois cent milliers d'Esprits bienheureux l'assistaient. Le jugement commença et les livres furent ouverts...

« Je regardais dans la vision nocturne et je vis que quelqu'un qui était semblable au Fils de l'Homme venait sur les nuées du ciel, et il s'avança jusqu'à l'Ancien des jours, et (les Anges) le présentèrent à lui. Et (l'Ancien des jours) lui donna la puissance, l'honneur et la royauté ; (il décréta) que tous les peuples (les hommes de) toute tribu et de toute langue le serviraient ; que sa puissance serait une puissance éternelle, qui ne serait point ôtée, et son règne, un règne éternel que rien ne pourrait ébranler (13). »

Quel est ce Fils de l'Homme entrevu par le Prophète ? Est-il possible de désigner plus clairement l'Humanité du Christ, le Christ né de la Vierge et semblable aux autres hommes ? Certes, ce n'est pas en tant que Dieu, en tant que Verbe, qu'il a pu recevoir « la puissance, l'honneur et la royauté ».

Tout cela, il le possédait dès le commencement et avant le commencement. De toute éternité il a reçu la plénitude de la nature divine et donc la totalité des prérogatives de la divinité. Comme son Père, il possède éternellement « la puissance, l'honneur et la royauté » parce qu'il est avec lui le Créateur, et le Souverain Maître de toutes choses.

Ce n'est donc pas au Verbe que le Prophète, dans sa vision nocturne, voyait le Père remettre les insignes de la souveraineté universelle. Mais le Verbe s'est fait chair. Il a vécu parmi les hommes comme le plus pauvre d'entre eux. Sur terre nul n'a connu de misère aussi profonde que la sienne, nul n'a été délaissé et méprisé comme lui, nul n'a souffert ce qu'il a souffert.

Et cependant jamais n'est montée vers le Père une prière plus ardente, une supplication plus confiante, une soumission plus entière que celle qui montait de cet homme de douleurs. Jamais cœur humain n'a laissé échapper un amour plus fort, un gémissement plus passionné que ce cœur en proie à d'affreuses angoisses. Jamais homme n'a servi les intérêts de Dieu avec un zèle plus dévorant et un oubli de soi aussi complet : c'est pourquoi Dieu l'a choisi.

Dieu, qui, du haut du Ciel, considère les actions des hommes, s'attriste de l'ignorance et de la malice de ceux-ci : « Tous se sont écartés du droit chemin, dit-il par la bouche du Psalmiste. Ils sont devenus inutiles. Il n'en est point qui fasse le bien.

il n'en est pas un seul (13) » ; ou plutôt : il en est un seul, et c'est précisément celui-là. C'est celui que personnifiait le roi David, lorsque Dieu avait dit de lui : « J'ai trouvé mon serviteur (14) ». J'ai trouvé un homme vraiment capable de travailler à ma gloire, de prendre en mains les intérêts de mon royaume terrestre. Je l'ai trouvé et le choisis pour le consacrer Roi.

*
**

Ainsi cette puissance royale qu'il tenait essentiellement de sa divinité et sans pouvoir la perdre en aucune façon, Notre-Seigneur a cependant voulu la recevoir une seconde fois de son Père, en récompense de ses souffrances et de sa mort. Il a fait cela, pour nous donner à entendre que, depuis sa Résurrection, il ne lui suffit plus de régner sur le monde à la manière de Dieu : il veut que son Humanité exerce effectivement, réellement, immédiatement en quelque sorte, le pouvoir souverain.

Mais alors, comment expliquer que durant sa vie mortelle, Notre-Seigneur bien loin de prendre le train et les allures d'un roi, ait refusé constamment d'en porter même le titre ? Et, s'il venait régner sur la terre, pourquoi a-t-il déclaré que son royaume n'était pas de ce monde ?

Il y a là certaines contradictions apparentes, dont il importe de chercher la solution.

(13) Ps. LII, 4.

(14) Ps. LXXXVIII, 21.

CHAPITRE IV

LE TITRE DE LA CROIX

Erat autem scriptum : Jesus Nazarenus Rex Judaeorum ; et erat scriptum hebraïce, graece et latine.

On avait écrit : Jésus de Nazareth, Roi des Juifs. Et cela était écrit en hébreu, en grec, et en latin.

(S. JEAN, XIX, 19 et 20.)

Lorsque Jésus eut été amené au prétoire, Pilate, après avoir entendu les dépositions faites contre lui, l'interrogea en ces termes : « Tu es donc le Roi des Juifs ? (1) »

Le Sauveur ne répondit pas directement à la question ainsi posée ; mais à son tour, il demanda : « Dis-tu cela de toi-même, ou bien répètes-tu ce que d'autres t'ont dit de moi ? » En parlant ainsi, il voulait inviter le gouverneur à réfléchir. Il savait très bien d'où venait l'accusation, et il mettait discrètement Pilate en garde contre le danger de recevoir trop facilement les imputations de ses pires

(1) S. Jean, XVIII, 33.

ennemis, au risque de manquer à son devoir de juge.

Mais le gouverneur ne comprit pas la leçon. « Est-ce que je suis un Juif, moi ? » reprit-il brutalement, montrant par ce dédain combien la légitimité de ces prétendues aspirations à la royauté, en soi, lui importait peu. « Ce sont tes concitoyens, ce sont les pontifes — c'est-à-dire les personnages les plus considérables de ta nation — qui t'ont livré à moi. Qu'as-tu fait ? » Jésus répondit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs combattraient, certes, pour empêcher que je ne sois livré aux Juifs. Mais mon royaume n'est pas de ce monde. — Ainsi donc, reprit Pilate, tu es roi ? — Tu l'as dit, répartit Jésus, je suis roi ».

Par ces mots, Notre-Seigneur revendique clairement pour lui-même la dignité royale ; et en même temps il semble l'écarter, comme si son empire ne comprenait pas la terre où nous vivons : « Mon royaume, dit-il, n'est pas de ce monde », ce qui revient à dire : Je suis Roi, mais d'un royaume qui n'a rien de commun avec les vôtres et que vous ne connaissez pas.

En outre, durant sa vie mortelle, toutes les fois que les Juifs, enthousiasmés par sa prédication ou ses miracles, ont voulu le proclamer roi, il s'est constamment dérobé à leurs instances.

Quelle différence enfin entre l'existence qu'il a menée et le train d'une vie royale ! Il n'a rien de l'appareil dont les souverains ont coutume de s'entourer pour manifester leur puissance ! Il n'a ni

palais, ni gardes, ni trésor, ni courtisans, ni armée. Il n'a rien, pas une pièce de monnaie pour payer le cens qu'on réclame à saint Pierre, pas même une pierre pour reposer sa tête ! Voilà qui ne semble guère compatible avec la dignité d'un prince.

Sans nous arrêter à ces apparences, allons au fond des choses ; cherchons si vraiment Notre-Seigneur n'a pas détenu, dans leur essence, les trois fonctions du Roi : celles de législateur, de juge, et de justicier, ou chef suprême du pouvoir exécutif.

*
**

« C'est un dogme de foi catholique, déclare l'encyclique *Quas primas*, que le Christ Jésus a été donné aux hommes à la fois comme Rédempteur, mais aussi comme un législateur à qui ils sont tenus d'obéir », dogme formulé par le concile de Trente dans sa sixième session (2).

Il est vrai, Notre-Seigneur n'a pas rédigé de code à la façon des législateurs antiques, comme Lycurgue, comme Solon, ou comme, de nos jours, Napoléon I^{er}. Pour lui, il se réfère toujours à la Loi de Moïse, il renvoie à elle ceux qui cherchent la vérité, et il se défend de vouloir l'abolir.

Cependant, il ajoute aussitôt qu'il est venu la « parfaire » et il prétend bien la marquer de sa note personnelle. Il s'exprime sur ce point en formules d'une magnifique autorité :

« Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens :

(2) *Can.* 21.

Tu ne tueras point ; et moi je vous dis que celui qui se met en colère contre son frère est passible de jugement... Vous avez entendu qu'il a été dit : Œil pour œil, dent pour dent. Et moi je vous dis : Ne résistez point à ceux qui vous font du mal. Si quelqu'un vous frappe sur la joue droite, tendez-lui l'autre joue... Vous avez entendu qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Moi je vous dis : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent (3). »

On le voit, Notre-Seigneur s'attribue une autorité supérieure à celle même de Moïse. Par ailleurs, il parle constamment de ses commandements : « Si vous m'aimez, dit-il, gardez mes commandements (4). » Il annonce qu'il est venu apporter au monde un précepte nouveau, celui de s'aimer les uns les autres. Et, ce précepte, il en fait sa chose à lui, il le donne comme étant l'expression de sa volonté personnelle : *Hoc est praeceptum meum ut diligatis invicem* (5).

Enfin, non seulement le Sauveur a revendiqué le droit de légiférer, mais il s'est posé comme étant le fondement même de la Loi. « Si vous observez mes commandements, dit-il à ses disciples, vous demeurez dans mon amour (6). Toute loi se justifie par le but qu'elle poursuit, par l'objet vers lequel elle tend. Elle n'est point sa propre cause, elle n'a pas sa raison d'être en soi. L'auteur qui la

(3) S. Matth., v.

(4) S. Jean, XIV, 15.

(5) Id., XV, 12.

(6) Id., xv, 10.

rédige en calcule les dispositions d'après le but supérieur qu'il veut atteindre, tel que le bien de la chose publique, l'ordre de la cité, la tranquillité des habitants, la prospérité des affaires, etc... Mais Notre-Seigneur ne propose rien de tout cela : il n'assigne à sa loi d'autre objet que de procurer son amour : « Si vous observez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour ». Les autres, en légiférant, ne s'attribuent qu'un rôle d'intermédiaire : Lui se pose comme étant le principe même et la fin de sa législation.

Pourquoi le Christ n'a-t-il pas écrit sa loi ? — A cause de sa dignité, répond le Docteur Angélique (7) ; car un maître d'un ordre supérieur doit enseigner de la manière la plus excellente. Il était de haute convenance que le Christ, le premier de tous les maîtres, écrivît sa doctrine « non pas avec de l'encre, ainsi que parle l'Apôtre, mais avec l'esprit du Dieu vivant ; non pas sur des tables de pierre, mais sur les cœurs, comme sur des tables de chair (8). »

Déjà le prophète Jérémie l'avait annoncé en ces termes :

« Il viendra un temps, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda. Non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères au jour où je les pris par la main pour les faire sortir d'Égypte ; parce qu'ils ne sont point demeurés dans cette alliance que j'avais faite avec

(7) IIIa Pars, q. 42, a. 4.

(8) II Cor., III, 3.

eux : et c'est pourquoi je les ai méprisés, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur : j'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur (9). »

Déjà, chez les anciens, les maîtres les plus remarquables, tels que Socrate et Pythagore, n'avaient rien écrit. Si c'est une belle chose, en effet, que de rédiger un code susceptible d'assurer la paix à ceux qui l'observeront, c'est une œuvre bien plus noble encore de former des disciples dont la conduite sera une règle constante pour les autres hommes. La loi écrite sur la pierre peut rester lettre morte, la loi gravée au cœur porte toujours des fruits. Les Apôtres ont changé les mœurs des païens, non en légiférant au milieu d'eux, mais en les gagnant par l'attrait puissant de leur sainteté. Or cette sainteté avait pour fondement la loi de la charité, buriné au plus profond de leurs âmes. Là était vraiment la règle suprême de toutes leurs paroles et de toutes leurs actions, comme le montre l'exemple célèbre de saint Jean devenu vieux. Ne pouvant plus ni prêcher, ni marcher, l'Apôtre qui avait reposé sa tête sur la poitrine de Jésus, se faisait encore porter à l'église et se bornait à répéter en manière d'enseignement : « Mes petits-enfants aimez-vous les uns les autres ». Et comme ses disciples s'attristaient de lui entendre toujours répéter la même chose, il leur fit, dit saint Jérôme, cette réponse vraiment digne de Jean : « Parce que c'est le com-

(9) XXXI, 31.

mandement du Seigneur, et qu'à lui seul il suffit (10) ».

*
**

Pour la fonction du juge, il convient de remarquer que Notre-Seigneur l'a déclinée ici-bas lorsqu'elle s'est offerte à lui, et qu'il s'est dérobé aux invitations qu'on lui faisait en ce sens. Un jour qu'il parlait en public, rapporte saint Luc (11), quelqu'un lui demanda, de la foule : « Maître, dites à mon frère qu'il partage avec moi l'héritage qui nous est échu. — O homme, lui répondit Jésus, qui m'a établi pour vous juger ou pour régler vos partages ? »

Faut-il conclure de là que le Sauveur ne se reconnaissait pas le droit de trancher ce différend ? Non, certes : il donnait seulement à entendre qu'il ne voulait pas troubler le jeu légitime des institutions humaines et bouleverser par des interventions intempestives l'ordre établi. Il respectait la hiérarchie des juridictions et, juge suprême, se gardait de supplanter les juges inférieurs. Il n'a pas jugé dans le temps parce que la nature même de sa fonction l'appelle à ne siéger qu'en dernier ressort et à la fin des temps.

Mais il n'en a pas moins revendiqué clairement et dans sa totalité, la puissance judiciaire. « Le Père, dit-il, a remis au Fils tout le pouvoir de juger (12). »

(10) *Sur l'Ep. aux Galates*, L. III, c. 6.

(11) XI, 13.

(12) *S. Jean*, v, 22.

Bien que le jugement général des hommes relève de la Très Sainte Trinité, c'est à l'Humanité de Jésus-Christ que Dieu en a confié l'exécution. Dans sa souveraine miséricorde, Dieu a agi comme s'il craignait d'être trop sévère en jugeant directement les pécheurs ; il a paru craindre de ne pouvoir se mettre, Lui, pur esprit, à la portée de pauvres âmes murées dans un corps mortel, ni comprendre quelle entrave apporte la chair à leur effort vers le bien. Il a voulu que nous fussions jugés par un homme, un homme véritable, un homme qui a senti comme les autres le poids du jour et de la chaleur ; qui a souffert de la faim, de la soif, et de toutes les misères d'ici-bas ; qui a rencontré sur son chemin les mille difficultés de la vie et les tentations du démon. C'est pourquoi Dieu a remis tout le jugement au Fils.

Ce jugement, que de fois le Sauveur en a évoqué l'image au cours de ses sermons ! Il en a décrit les signes précurseurs et l'appareil formidable. Il l'a présenté non comme une hypothèse possible, une menace, ou un fait de l'autre monde : mais comme un événement historique, absolument certain, quoiqu'à venir ; événement dont les phases se dérouleront sur la terre où nous vivons, et dont chacun de nous sera le témoin.

Quand le moment sera venu, toutes les nations se verront rassemblées devant le Fils de l'homme, et les assises définitives de l'humanité seront ouvertes. L'histoire du monde sera reprise point par point, et chacun devra rendre compte de toute sa vie. Il ne sera fait grâce ni d'un regard indiscret,

ni d'une parole oiseuse. Les justices, comme parle le Prophète, seront jugées à nouveau : « *Ego justitias judicabo* (13) ; » tous les procès, toutes les sentences, toutes les condamnations portées au cours des siècles par un homme contre un autre homme seront évoquées, contrôlées et réformées selon l'équité la plus stricte. Alors tous ceux qui auront été opprimés se verront rendre pleine justice ; alors les oppresseurs s'entendront demander des comptes d'une impitoyable rigueur. *Nil inultum remanebit* : rien ne restera impuni, et rien ne restera sans réparation.

*
**

Quant au pouvoir exécutif, c'est-à-dire au pouvoir de faire respecter ses droits et de briser toutes les résistances qui s'opposeraient à ses ordres ou aux condamnations portées par lui, Notre-Seigneur se l'est attribué quand il a dit : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps ; mais craignez bien plutôt celui qui peut perdre et l'âme et le corps dans la géhenne (14) ». Il a montré surtout combien il était sûr de le tenir dans sa main, lorsqu'il a fait du dernier jugement une peinture si tragique :

« Alors le Roi dira — remarquons en passant qu'il se désigne lui-même sous ce titre — alors le Roi dira à ceux qui sont à sa gauche : Eloignez-vous de moi, maudits, et allez au feu éter-

(13) *Ps.* LXXIV, 3.

(15) *Id.* XXV, 41.

nel qui a été préparé pour le démon et pour ses anges (15). »

Puis, après avoir rapporté les excuses qu'essaieront d'alléguer les réprouvés et la réponse qu'il leur fera, il ajoute : « Et ils iront au supplice éternel ».

Ils iront, dit-il, *Et ibunt...* Rien de plus. Mais quelle force dans ces deux petits mots ! Il ne dit pas que le Roi appellera les légions de ses Anges pour les chasser ; il ne dit pas qu'il les précipitera lui-même dans l'abîme par la puissance de son bras. Mais il dit simplement : *Et ibunt*, ils iront.

De qui s'agit-il cependant ? De la masse des hommes qui sont passés maîtres dans l'art de faire le mal ; des persécuteurs de l'Eglise, des chefs d'hérésies, des criminels, de tous ceux dont la cruauté a semé l'épouvante dans le monde et ensanglanté l'histoire de l'humanité ; de tous ceux qui ne respectant aucun principe, aucun droit établi, ont réalisé tous leurs desseins, toutes leurs ambitions grâce à la force dont ils disposaient et dont ils abusaient sans scrupule ; qui se croyaient invincibles et invulnérables parce que tout fuyait devant eux. Il s'agit de l'Antéchrist dont la puissance diabolique aura réussi à subjuguier toute la terre et à instaurer partout le règne de la Bête...

Or il y aura un tel accent d'autorité dans la parole du Juge, l'inutilité de la résistance apparaîtra d'une façon si éclatante que les condamnés ne tenteront rien. Ces hommes superbes et violents n'essaieront pas un suprême effort pour échapper à

l'exécution de la sentence, et se dérober au sort effroyable qui les attend. Ils ne verront que trop combien toute puissance humaine est peu de chose devant la majesté de Dieu... « Et ils iront au feu éternel. »



Notre-Seigneur a donc nettement affirmé ses droits suprêmes de juge et de justicier. Mais il en a réservé l'exercice au dernier jour du monde, afin de ne pas violer l'ordre établi et de laisser aux justices humaines leur libre fonctionnement.

Et cependant ? Est-ce bien tout, et ne pourrait-on dire qu'il en a déjà fait quelque usage ?

Nous n'avons envisagé jusqu'ici que l'un des aspects des fonctions du justicier. Mais le droit de condamner sans appel emporte avec lui un autre droit. Parmi les privilèges réservés au Roi ou à celui qui occupe dans une nation le sommet du pouvoir exécutif, il en est un qu'il faut mettre au premier rang, et qui s'appelle le « droit de grâce ». Le chef de l'Etat, par une prérogative qui lui est propre, peut, en de certaines conditions, modifier, diminuer, parfois même remettre complètement la peine de ceux qui ont été légitimement condamnés. C'est là, on n'en saurait douter, un attribut de la puissance suprême.

Or nous lisons dans saint Jean qu'une femme fut un jour surprise en flagrant délit d'adultère. Les Pharisiens et les Scribes la jugèrent digne de mort, mais avant de mettre leur sentence à exé-

cution, ils conduisirent la malheureuse à Jésus :

« Maître, lui dirent-ils, voici cette femme qui vient d'être surprise en adultère ; or Moïse, dans sa loi, nous a ordonné de lapider de telles femmes. Pour vous, qu'en dites-vous ? » Ils parlaient ainsi pour l'éprouver, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, s'étant levé, se mit à écrire sur la terre avec son doigt. Comme ils continuaient à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre. » Et se baissant de nouveau il écrivait sur la terre. Mais ayant entendu cette parole ils s'en allaient l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés. Jésus resta seul avec la femme, qui était là, debout. Alors, se redressant, il lui dit : « Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? Personne ne vous a condamnée ? » Elle répondit : « Personne, Seigneur (16). »

Non, personne ne l'a condamnée. L'attitude de Jésus laisse voir qu'il connaît l'affaire à fond et qu'il sait bien des choses ignorées des accusateurs. Alors la justice humaine sent confusément qu'elle a trouvé son maître. Elle se tait et lui cède le pas. Jésus, devenu l'arbitre de la situation, obéit au penchant naturel de son cœur, de ce cœur qui ne sait que faire miséricorde et pardonner : il prononce une sentence de grâce : « Moi non plus ; je ne vous condamnerai pas. Allez et ne péchez plus ».

De même, lorsque cloué sur la croix, abandonné de tous, réduit à la plus complète impuissance, il entend monter vers lui la supplication du bon larron : « Seigneur, souvenez-vous de moi quand vous

serez dans votre royaume », voilà que cet homme mis au-dessous des plus grands criminels, ce condamné, ce supplicié, cet agonisant, retrouve un souffle de vie et ses lèvres mourantes s'entr'ouvrent pour rendre une sentence en forme presque solennelle : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi en Paradis. » *Hodie*, aujourd'hui même. Non pas à la fin des temps, non pas quand je reviendrai dans l'éclat de ma gloire, quand j'apparaîtrai sur les nuées du ciel pour juger les vivants et les morts, mais ce soir, mais dès maintenant, je te remets ta peine, je te restitue ta dignité et je t'ouvre mon Paradis.

Parler ainsi, et dans de telles conditions, n'était-ce pas vraiment parler en roi ?

*
**

Ces considérations permettent de conclure à une volonté arrêtée et affirmée chez Notre-Seigneur de se poser en législateur, en juge, et en justicier suprême pour le monde présent, c'est-à-dire de gouverner l'univers tout entier. A défaut des apparences, il a revendiqué l'essence même de la dignité souveraine, et il mérite pleinement le titre de Roi des rois.

Il est vrai cependant qu'il a laissé de côté toute la pompe habituelle aux princes et toutes les marques qui relèvent extérieurement le prestige du pouvoir.

Mais qu'en a-t-il besoin ? Si la dignité des grands de ce monde exige qu'ils soient entourés d'hon-

neurs, c'est pour frapper l'esprit des hommes et inspirer à ceux-ci le respect de l'autorité. Dans ce dessein, rapporte Saint Albert le Grand, les anciens rois de l'Orient avaient coutume de ne sortir de leur palais qu'une fois dans l'année, et au milieu du plus somptueux appareil (17). Cependant, remarquons que même parmi les hommes, ceux qu'un vrai génie ou un mérite réel élève au-dessus de la multitude peuvent se passer de ces moyens secondaires : le pourpoint troué que portait Henri IV aux jours difficiles du début de son règne, n'ôtait rien à la dignité de ce prince, pas plus que l'austère capote grise ne diminuait l'ascendant de Napoléon sur son armée. Saint Louis prisonnier inspirait aux Sarrasins le même respect qu'au milieu de sa cour. Que dire alors de Jésus, qui était « la splendeur de la lumière éternelle et le miroir sans tache de la majesté de Dieu (18) ? » Son visage était marqué d'une telle noblesse, toute sa personne rayonnait d'une telle autorité, qu'aucun secours extérieur n'aurait pu rehausser son prestige.

Il ne lève point d'impôts, il n'a pas de trésor ? Les souverains ordinaires, s'ils étaient sans argent, ne pourraient subvenir aux besoins de leurs peuples. Mais le Christ a d'autres moyens à sa disposition. Ses disciples eux-mêmes, après l'avoir suivi durant trois ans, reconnaîtront qu'ils n'ont jamais manqué du nécessaire. Et quand il entraîne la foule au désert, quand la faim menace « son »

(17) *Comment. sur l'Évang. de s. Matth.*, VI, 10.

(18) *Sagesse*, VII, 26.

peuple, ce peuple qui est vraiment le sien par la foi et la confiance, Jésus n'a besoin ni de greniers, ni de convois, ni d'intendants pour le nourrir. Ses mains divines multiplient les pains comme les poissons, et le peuple se trouve abondamment rassasié.

Il n'a point de gardes ? Mais personne ne pourra attenter à sa liberté avant que son heure ne soit venue. Il n'a pas de police ? Mais c'est assez qu'il montre son visage irrité, et la foule des marchands qui encombrant le Temple, se disperse en désordre. Il n'a pas d'armée ? Mais deux mots sortis de ses lèvres, au jardin de Gethsémani, suffisent pour coucher à terre une troupe d'hommes robustes, encadrée de légionnaires romains, de ces soldats qui sont alors les maîtres du monde...

Et dans cette scène de l'arrestation, comme il est curieux encore de remarquer qu'aucun des Apôtres n'a été molesté ! Voilà des hommes dont nul n'ignorait le dévouement absolu à Jésus. Pour le défendre, ils avaient mis l'épée à la main, et blessé déjà l'un des assaillants : si l'on réfléchit à l'extrême férocité des gens qui venaient saisir le divin Maître, on ne peut comprendre qu'ils ne se soient jetés aussi sur les Apôtres. Cependant ceux-ci n'ont pas été maltraités. Pourquoi ? Parce que le Roi les couvrait de sa protection. Répondant à l'avance aux railleries que lui adresseront les Juifs au pied de la croix, il ne se sauvait pas lui-même, mais il sauvait les autres. Il ne se défendait pas, mais il empêchait que l'on touchât aux siens. Il disait : « Me voici, si c'est moi que vous cherchez. Pour

ceux-ci, laissez-les aller (19) ». *Sinite hos abire* : cet impératif ne souffre aucune contradiction. Il vaut toutes les protections, tous les sauf-conduits de la terre. Les Apôtres s'échappent, personne ne leur fait aucun mal : c'est le Roi qui le veut.

*
**

S'il en est ainsi, pourquoi le Christ a-t-il refusé la royauté que lui offrait la foule enthousiasmée ? Et pourquoi disait-il à Pilate que son royaume n'est point de ce monde ?

D'abord, il voulait rassurer sur ses projets les détenteurs du pouvoir légitime. Trente trois ans plus tôt, quand il avait paru sur la terre de Judée, Hérode déjà avait tremblé, en apprenant de la bouche des Mages la naissance d'un roi des Juifs. Il redoutait de trouver en celui-ci un rival qui le supplanterait. Et, chaque année, au jour de l'Épiphanie, l'Église essaie encore de rassurer le tyran. « Que craignez-vous donc, cruel Hérode, lui dit-elle ? Celui qui est venu pour apporter aux hommes le royaume des cieux n'est pas venu pour les dépouiller des royaumes terrestres (20) ». Ne craignez rien, Hérode ; ne craignez rien, Pilate. Le Christ est roi, sans doute, mais son avènement ne doit pas vous porter ombrage. Il n'est pas venu pour chasser de leurs trônes les rois de la terre et se mettre à leur place : il est venu bien au contraire pour les unir, pour apaiser leurs querelles,

(19) S. Jean, XVIII, 9.

(20) *Hymne des Vêpres.*

pour faire régner entre eux la concorde, pour harmoniser en quelque sorte leurs sceptres sous le sien : *Qui sceptra mundi temperas*, chante la doxologie de la fête du Christ-Roi. Jésus porte trop de respect à l'œuvre de son Père, à l'Ordre qui règne dans la création, à cette hiérarchie qui est la grande loi du monde, pour chercher à détruire les autorités régulièrement établies. Il sait que si les hommes sont groupés en familles, en tribus, en provinces, en états, ce n'est point par leur volonté, mais par un effet de celle de Dieu. Il sait que les chefs qui président à la vie du foyer, à celle de la cité, à celle de la nation, sont les détenteurs d'une autorité légitime et nécessaire. D'ailleurs, serait-ce agir en roi que de les supprimer ? N'est-ce point précisément une des marques du césarisme, que de vouloir absorber en soi les différents échelons de la hiérarchie qui encadre la masse des hommes ? De même que le pouvoir de l'Etat doit se superposer à l'autorité du père de famille et non pas la détruire, de même la monarchie du Christ en se plaçant au-dessus des souverainetés légitimes, ne prétend pas abolir les droits ordinaires de celles-ci, mais les affermir et les couronner. « Si les Juifs ont péché, dit saint Augustin, ce n'est pour avoir acclamé l'autorité de César, mais pour avoir repoussé le Christ-Roi (21) ».

On sait en outre comment la conception messianique s'était peu à peu « naturalisée » chez les Juifs ; comment l'orgueil national de ce peuple et ses préoccupations matérielles avaient rabaissé le

(21) *Enarrat. in Ps. LV, 1.*

rôle du Rédempteur promis à celui d'un conquérant glorieux qui délivrerait les enfants de Jacob du joug des Romains et ferait d'eux les maîtres de l'univers. Le Messie qu'ils escomptaient devait réduire toutes les nations sous sa loi ; les rois de la terre entière lui apporteraient leur hommage et leur tribut ; Jérusalem deviendrait le centre du monde, et le peuple d'Israël exercerait sur tous les autres une hégémonie incontestée, au milieu d'une prospérité générale, telle que l'histoire humaine n'en aurait jamais connue.

Pour marquer à quel point les cerveaux juifs, même les plus sains, étaient imprégnés de cette espérance, il suffit de rappeler qu'après trois ans de commerce continu avec le divin Maître, après le drame de la Passion et le miracle de la Résurrection, les Apôtres n'avaient pas perdu leurs illusions sur ce point ; et qu'au matin même de l'Ascension, ils demandaient encore au Sauveur : « Seigneur, est-ce maintenant que vous allez rétablir le royaume d'Israël (22) ? »

C'est pour éviter de confirmer les Juifs dans cette erreur, que Notre-Seigneur refusa le titre de roi offert par la foule, et qu'il s'appliqua avec un soin si constant à éviter toute manifestation extérieure de faste ou de domination. Il voulait faire entendre à ses compatriotes qu'il avait une mission bien plus haute que de rendre à Jérusalem son indépendance et de lui assurer l'empire de la terre. « Mon royaume n'est pas de ce monde » : Jésus ne convoite ni les

(22) Actes des Ap., I. 6.

honneurs, ni les biens, ni les plaisirs de ce monde. Il n'est pas descendu des cieux pour établir sur cette terre une autocratie universelle, dont les Juifs seraient les bénéficiaires. Son royaume à lui, son vrai royaume, c'est celui des Anges et ce qu'il veut conquérir ici-bas ce sont les âmes des hommes, captives du démon. Son royaume n'est pas de ce monde, parce que l'autorité du Christ n'a pour fondement ni les richesses, ni les forces d'ici-bas ; elle est indépendante des fluctuations et des revirements de la fortune, elle est à l'abri de toute éventualité. Ah ! si quelqu'un pouvait la menacer, on verrait alors les Anges accourir et combattre pour défendre leur roi. Mais sa puissance est placée hors de toute atteinte, elle est haute et vaste comme le firmament, et c'est se méprendre étrangement que de la ramener aux proportions des royaumes de ce monde.

Néanmoins, en marquant ainsi le caractère transcendant de sa royauté, avec sa volonté de laisser à d'autres la jouissance comme l'administration des choses temporelles, Notre-Seigneur ne laisse pas de subordonner le gouvernement du monde présent aux intérêts du royaume céleste, et de maintenir son droit personnel absolu sur tous les domaines où s'exerce l'activité des hommes.

Et c'est pourquoi, au sommet de cette croix qui allait devenir comme le pôle magnétique du monde, attirant à soi, invinciblement, à travers le cours des siècles, les regards, les pensées, et l'amour des hommes, le titre de « Roi » était marqué en traits ineffaçables. Il l'était, il le demeurerait malgré les

protestations des Juifs ; il l'était, non pas une, mais trois fois : en hébreu, en grec, en latin, rapporte saint Jean. Si l'Évangéliste a cru devoir donner cette précision, c'est que peut-être le détail a son importance.

Ces trois langues, dit saint Augustin, « l'emportaient alors sur les autres à Jérusalem (23) ». Réunies là sur la même tablette, elles rendaient l'inscription intelligible pour tous ceux dont les regards se lèveraient vers la croix ; elles disaient la royauté de Jésus non seulement aux Juifs, mais encore aux Grecs et aux Gentils, c'est-à-dire à l'univers tout entier ; elles résumaient dans leur trinité tous les dialectes usités sur la surface de la terre ; elles parlaient aux yeux et au cœur de tous les hommes...

Elles avaient un sens plus profond encore.

Le titre était écrit, dit le Père Jean Tauler, non pas en une seule langue, mais dans les trois langues les plus nobles, à savoir la grecque, la latine et l'hébraïque. Les Hébreux ou Juifs, parce qu'ils avaient pour institution la loi même de Dieu, étaient de tous les hommes, les plus religieux ; les Grecs étaient tenus pour les plus sages. Les Latins, c'est-à-dire les Romains, qui détenaient alors la puissance temporelle et gouvernaient l'univers entier, étaient les plus puissants. Ces trois idiomes, donc, s'unissant sur le titre de la croix du Christ, attestaient qu'il était le roi et le souverain de toute religion, de toute sagesse, et de toute puissance ; puisque l'expression suprême de la puissance, de la sagesse, de la religion et sainteté re-

(23) *Tract. in Joann.*, cxvii.

connaissent qu'il fut le vrai roi des Juifs — c'est-à-dire, de ceux qui croient ; — et que toute puissance, sagesse et sainteté découlent de lui comme de leur source (24). »

La pensée que veut exprimer le célèbre Dominicain sous ces paroles un peu mystérieuses, pensée dont il n'a point la paternité d'ailleurs et que l'on retrouve fréquemment chez les auteurs du Moyen-Age, est la suivante : les Anciens considéraient l'hébreu comme la langue sainte, parce que Dieu avait daigné l'employer lui-même pour dicter à Moïse la loi du Sinaï ; le grec, comme la langue de la sagesse, car jamais l'intelligence humaine livrée à ses seules forces ne s'est élevée aussi haut que dans les doctrines des philosophes de l'Hellade. Quant au latin, c'était la langue officielle de l'empire romain, celle donc que parlaient les maîtres de l'univers, et qui servait à gouverner toute la terre. Ces trois langues symbolisent par conséquent les trois mondes, ou les trois ordres, auxquels l'homme appartient à la fois : le monde corporel, le monde de l'intelligence, le monde de la grâce. Tout être humain en effet, est d'abord citoyen du monde terrestre qu'il voit de ses yeux, touche de ses doigts. Cet ordre est gouverné par les puissances temporelles dont la plus haute expression fut l'empire romain, et c'est pourquoi il est désigné ici par la langue latine ; au-dessus, il y a l'ordre de l'intelligence, le monde de la pensée, dans lequel règnent les sages, et, en raison de la transcendance des philosophes grecs, il est marqué ici par la langue

(24) *Exerc. sur la Vie et la Passion de J.-C.*, c. 38.

grecque ; enfin plus haut encore, il y a l'ordre de la charité, le monde spirituel, le royaume de la grâce où les premières places reviennent aux saints, et celui-là est symbolisé par la langue hébraïque, la propre langue de Dieu.

« Ce titre, beaucoup de Juifs le lurent », continue Tauler avec l'Évangéliste. « Lisons-le donc aussi, nous qui sommes les Juifs véritables (c'est-à-dire non pas selon la lettre, mais selon l'esprit, nous qui sommes le vrai peuple de Dieu), les confesseurs du Christ. Lisons-le, non avec mépris, (comme firent les compatriotes de Notre-Seigneur) mais en le méditant pieusement, afin de l'imprimer dans nos cœurs. »

Reconnaissons au Christ le droit à cette triple couronne : soumettons notre vie à ses lois, nos intelligences à sa doctrine ; nos cœurs à son amour. Et voyons maintenant ce que nous avons à faire pour étendre son règne dans ces trois royaumes.

CHAPITRE V

LE CHRIST, ROI DU MONDE

Dominus legifer noster, Dominus rex noster : ipse salvabit nos.

Le Seigneur est notre législateur, le Seigneur est notre roi : c'est lui qui nous sauvera.

(IS., XXXIII. 22.)

La fonction du roi, nous l'avons dit, est de mener les hommes à leur fin, comme celle du pilote est de conduire le vaisseau au port que celui-ci doit atteindre. Or, en fonction des trois ordres que l'on vient d'énumérer, on peut assigner à l'homme une triple fin : dans l'ordre social, tout son effort doit tendre à faire régner la paix ; dans l'ordre de l'intelligence, à connaître la vérité ; dans l'ordre de la grâce, à posséder Dieu.

Nous allons voir comment il est nécessaire, si l'on veut parvenir à ce triple objet, de se soumettre à l'autorité de Jésus-Christ.

Parlons d'abord de la paix.

« Le déluge de maux dont souffre le monde moderne, dit le Souverain Pontife, vient de ce que la plupart des hommes ont banni de leur vie Jésus-Christ et sa loi, — de leur vie domestique et de leur vie publique, et aucune paix durable ne sera

possible tant que les hommes et les nations refuseront de reconnaître la souveraineté de Jésus-Christ (1). »

Aucune paix durable : le monde peut bien procurer aux hommes une apparence de paix, mais celle-ci est précaire : elle ne détruit pas les germes de discorde, elle ressemble au pansement que l'on poserait sur une plaie, sans avoir au préalable nettoyé et soigné celle-ci.

Qu'est-ce donc que la paix ? Il n'est pas inutile, si l'on cherche à en établir le règne, de connaître les éléments qui la constituent. Or ceux-ci ressortent clairement de la définition célèbre donnée par saint Augustin : « La paix est le repos dans l'ordre (2) ». La paix demande d'abord l'ordre, c'est-à-dire elle exige que chacun demeure à sa place, que les inférieurs obéissent, que les chefs gouvernent, que tout être fasse son devoir, en respectant les droits des autres. C'est là le premier point. Mais la paix ne saurait s'accommoder d'un ordre maintenu seulement par la force : elle veut encore que les différents membres acceptent cet ordre, se tiennent pour satisfaits de la place qu'ils occupent, sans chercher à empiéter sur le domaine de leurs voisins et à bouleverser l'harmonie de l'ensemble. C'est là ce que saint Augustin veut exprimer par le mot de « tranquillité ».

La paix ainsi entendue est un bienfait immense. Elle est, peut-on dire, le terme suprême de tous les

(1) *Encycl. Quas primas.*

(2) *Cité de Dieu, XIX, 13.*

efforts et de tous les désirs humains. Elle seule peut permettre l'épanouissement complet des facultés de l'homme, le progrès des sciences et des arts, le développement normal de la civilisation.

Or cette paix, le monde est incapable d'en assurer la stabilité : nous verrons plus loin la raison de son impuissance. Mais le fait est indéniable : les efforts tentés depuis la guerre pour assurer l'équilibre mondial, la multiplication des entrevues entre les hommes qui gouvernent les Etats et la signature de pactes solennels n'ont pu réussir à donner aux peuples une atmosphère de sécurité. A peine l'ordre est-il rétabli sur un point qu'il est aussitôt menacé sur un autre.

Et il en sera toujours ainsi, tant que les peuples ne consentiront pas à se ranger sous la loi du Christ. Car la paix est un don du Christ, le don suprême qu'il a laissé à ses disciples avant de retourner à son Père : « Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. Je vous la donne d'une façon qui n'est point semblable à celle du monde (3). »

Cette paix ne sera sans doute pleine et parfaite que dans l'éternité : mais dès ici-bas elle peut connaître un commencement de réalisation et apporter aux hommes un immense bienfait. A quelle condition ?

Le Psalmiste nous l'enseigne quand il dit : « *Pax multa diligentibus legem tuam* (4). Une paix abondante est le partage de ceux qui aiment votre loi. » Allons donc à notre souverain législateur,

(3) S. Jean, XIV, 27.

(4) Ps. CXVIII, 165.

et puisque l'abondance de la paix est promise à ceux qui aiment sa loi, demandons-lui quelle est cette loi. Approchons-nous avec ce Scribe, dont parle l'Évangile, qui frappé de la sagesse de Jésus, lui posa un jour cette question : « Quel est le premier de tous les commandements ? » Et le Maître de répondre : « Le premier de tous les commandements est celui-ci : Écoute, Israël, le Seigneur ton Dieu est un seul Dieu. Et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, de toute ta force. Tel est le premier commandement. Et le second est semblable au premier : Tu aimeras le prochain comme toi-même. De commandement plus grand que ceux-là, il n'en est point (5). »

Ainsi la loi du Christ, la loi qu'il demande aux hommes d'observer s'ils veulent recevoir sa paix, c'est le double précepte de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain.

*
**

Avant toutes choses, la monarchie du Christ demande que l'on rétablisse parmi les hommes le culte de Dieu et que l'on rende au Créateur du monde la place qu'il doit occuper dans la vie de ses créatures. On ne trouvera jamais de termes assez forts pour exprimer de quelle honte s'est marqué notre siècle, aux yeux de la simple raison, en prétendant ignorer Dieu. C'est en vain que l'on

(5) *S. Marc, XII, 28.*

chercherait dans les époques les plus reculées de l'histoire ou parmi les peuplades les plus dégradées, un exemple semblable. Ce Dieu dont les cieux annoncent la gloire, selon l'expression du Psalmiste : *Caeli enarrant gloriam Dei* (6), ce Dieu que proclament et le soleil qui brille, et les oiseaux qui chantent, et les fleurs qui s'ouvrent ; ce Dieu que le mouvement des astres, la succession régulière des saisons et tout l'ordre extérieur de l'univers réclament impérieusement ; ce Dieu que notre cœur appelle plus avidement encore ; ce Dieu qu'en tout lieu, en tout temps les hommes ont reconnu et imploré ; ce Dieu dont les païens eux-mêmes ont entrevu parfois les splendeurs et les perfections infinies, la société moderne a prétendu l'ignorer et le rayer du nombre des réalités, des choses « qui sont », lui qui est excellence : « Celui qui Est. » Notre siècle qui se croit un siècle de lumière et de progrès a édifié une science, une philosophie, une morale, une politique sans Dieu, comme si l'idée de Dieu n'était pas à la fois le fondement nécessaire et le couronnement de tout ordre et de toute vérité. Une telle aberration, il faut le dire, est inhumaine, monstrueuse et le monde moderne doit à sa propre dignité de réagir contre elle sans tarder.

Nous n'avons pas à insister ici sur une notion si évidente et si souvent proclamée. Mais sans aller jusqu'à ce défi au bon sens que constitue l'athéisme officiel et déclaré, combien d'hommes sérieux, combien de chrétiens même se laissent pénétrer à

(6) *Ps.* XVIII, 2

leur insu par cet athéisme voilé qui se décore du beau nom de « neutralité ! »

La neutralité se confond avec le *laïcisme*, que le Souverain Pontife appelle « la peste de notre époque ». Beaucoup de nos contemporains, même parmi ceux dont les intentions sont droites, pensent de bonne foi que la religion est affaire privée et que l'on peut s'accommoder de l'indifférence officielle en cette matière. A leur avis, tout est pour le mieux dès lors que les citoyens sont libres de pratiquer leur culte en leur particulier. Ils considèrent l'ordre temporel et l'ordre spirituel comme deux mondes juxtaposés, ayant chacun son indépendance et le droit de « vivre sa vie ». De là ces erreurs si profondément ancrées dans certains esprits, en matière d'éducation par exemple ou sur la question du divorce : on admettra que les enfants reçoivent de l'Etat une instruction dans laquelle Dieu est ignoré, si l'on a la faculté de leur faire enseigner ailleurs les principes de la religion ; on trouvera étrange que l'Eglise ne laisse pas la société civile avoir son mariage, comme elle, société religieuse, a le sien ; et ainsi du reste.

De telles conceptions constituent de vrais outrages à la Divine Majesté. Elles méconnaissent le souverain domaine de Dieu sur toutes choses, et la dépendance absolue où se trouvent toutes les créatures par rapport à leur Créateur. Non, l'Eglise ne peut s'accommoder d'aucune doctrine politique ou sociale qui prétende traiter le monde présent comme un système fermé, un organisme indépendant, et considérer Dieu comme une simple hypo-

thèse ; hypothèse possible, vraisemblable, séduisante, tant qu'on voudra, mais enfin hypothèse dont on pourrait, à la rigueur, se passer. L'Eglise ne peut accepter aucune doctrine qui ne pose pas Dieu comme principe et Dieu comme fin.

Tel doit être le premier résultat de la monarchie du Christ : ramener le monde à la pratique du commandement qui domine tous les autres :

Un seul Dieu tu adoreras
Et aimeras parfaitement.

*
**

Le premier commandement ne saurait aller sans le second : Tu aimeras le prochain comme toi-même. Si le monde veut trouver la paix, la paix promise par les Anges aux hommes de bonne volonté, la paix que le Christ a laissée aux siens en les quittant, il faut qu'il s'étudie à pratiquer le grand précepte de l'Evangile, la charité. Notre-Seigneur a fait de cette vertu l'instrument essentiel de la rénovation qu'il apportait au monde. Il l'a proclamée « son » commandement à lui. « C'est là mon commandement, dit-il, que vous vous aimiez les uns les autres (7) ». Et la littérature des premiers siècles de l'Eglise appelle couramment la charité « le précepte du Seigneur », *praeceptum Domini*.

(7) S. Jean, xv, 12.

La société moderne cependant ne connaît rien de plus élevé que la justice. C'est à la justice qu'elle en appelle sans cesse. C'est au nom de la justice qu'elle prétend régler les différends politiques ou sociaux, c'est sur la justice qu'elle fonde ses traités, c'est à cette vertu qu'elle demande de faire régner la paix entre les peuples.

Or la justice est-elle capable, à elle seule, d'assurer la paix ?

Saint Thomas s'est posé la question à lui-même (8). Méditant cette parole du prophète Isaïe : « *Et erit opus justitiæ pax* (9), la paix sera l'œuvre de justice, » il se demande si l'observation de la justice ne suffirait pas à engendrer la paix dans les rapports entre les hommes, comme l'arbre porte son fruit.

Et il répond par la négative : non, la justice est seulement l'une des conditions qui permettent à la paix de régner, elle ne suffit pas à fonder celle-ci. Elle écarte les obstacles, elle détruit les causes extérieures de discorde, elle peut rétablir un instant l'ordre violé : mais, nous l'avons dit, la paix est quelque chose de plus que l'ordre, elle est la tranquillité de l'ordre. Or, à assurer cette tranquillité, la justice est impuissante. Elle peut remettre à nouveau chaque homme et chaque chose à la place qu'ils doivent occuper : là s'arrête son pouvoir et elle ne saurait atteindre vraiment la source du mal. D'où naît le mal en effet ? « D'où viennent entre vous les guerres et les disputes », demande l'Apôtre

(8) *S. théol.*, IIa IIæ, q. 20, a. 3.

(9) *Isaïe*, XXXII, 17.

saint Jacques (10) ? Et il répond lui-même : De vos concupiscences.

La concupiscence : telle est la cause profonde de tous les différends qui s'élèvent dans le monde. Chaque fils d'Adam porte en lui un désir qui le pousse à chercher toujours de nouvelles richesses, de nouvelles jouissances, de nouveaux honneurs, et cela, même au détriment du bien d'autrui. Cette concupiscence est insatiable : l'Écriture Sainte la compare tantôt à un sac percé (11), tantôt aux deux filles de la sangsue qui disent toujours : « Encore, encore (12) ». En vain l'homme épuise les efforts de sa vie et les ressources de son intelligence pour essayer de l'apaiser : quand même elle posséderait la terre entière, elle ne serait point satisfaite. Elle soupire toujours après quelque objet nouveau, et tend perpétuellement à rompre l'ordre établi. Pour l'étouffer il faut une puissance qui dépasse le monde présent, qui pénètre dans ce domaine mystérieux qu'est le cœur de l'homme, dans cette chambre secrète où se trouve la vraie racine du mal, il faut la charité. Si les hommes ne naissaient point sous la marque du péché originel, peut-être la justice suffirait-elle à établir la paix sur la terre. Mais la blessure empoisonnée avec laquelle nous venons au monde appelle un remède plus fort, et ce remède, c'est la charité. Pour qu'il y ait véritable paix, il faut qu'il y ait union : et il n'y a d'union que là où il y a de l'amour, c'est-à-dire, de la charité.

(10) *Epl.*, IV. 1.

(11) *Aggée*, I. 6.

(12) *Prov.*, xxx, 15.

*
**

« Si l'on pouvait former une armée, ou une cité composée exclusivement de gens qui eussent les uns pour les autres de l'amour, dit Platon, rien ne saurait exprimer combien leur administration serait excellente, tous s'efforçant de fuir les vices, et de rivaliser d'ardeur pour le bien. Et de tels hommes, encore que peu nombreux seraient assez forts pour vaincre tout le genre humain. Car celui qui aime craindrait plus de quitter son rang ou de jeter ses armes devant celui qu'il aime que devant tous les autres hommes ; et il accepterait maintes fois de mourir pour celui-ci (13). »

Le rêve chimérique qu'avait formulé le plus noble des philosophes grecs, Jésus-Christ l'a réalisé. Jésus-Christ a réuni une armée, composée de douze Apôtres et de soixante-douze disciples. Ceux-ci n'avaient pour eux ni science, ni argent, ni aucun des moyens auxquels les hommes ont coutume de demander le succès de leurs entreprises : mais ils s'aimaient les uns les autres. C'était le suprême testament de leur Maître, c'était la plus constante de leurs préoccupations. Et ils ont conquis le monde. Partout où ils sont passés, ils ont renversé les idoles et contraint les rois de la terre à adorer la Croix du Christ.

Jésus-Christ a fondé une cité, qui s'appelle l'Eglise. Cette cité n'a point de murailles pour la protéger, point de soldats pour la défendre. Les puissances de l'enfer et celles de la terre, jalouses de sa gloire,

(13) *Le Banquet*, 6

se sont acharnées contre elle : mais elle a triomphé de tous leurs efforts, et demeure inébranlable au milieu d'un monde où s'écroulent successivement les empires, les civilisations, les institutions qui semblaient le mieux établies. Elle demeure seule, elle demeurera jusqu'à la fin des temps parce qu'elle possède à la fois un rempart inexpugnable et une discipline que rien ne peut rompre dans la loi de charité qui résume sa législation.

Cette charité est son bien propre. D'autres hommes sans doute, ont prétendu parler comme le Christ : comme lui, ils ont prêché au genre humain amour et fraternité. Mais le précepte qui, aux mains de Jésus, est l'instrument de la paix, est devenu aux leurs l'instrument de la révolution. Ils n'ont pas su l'adapter à l'« Ordre » et ils s'en sont servi précisément pour ruiner l'ordre. Ils ont fait de lui une arme contre la justice, alors que la charité demande impérieusement à s'appuyer sur la justice. Aussi leurs doctrines déchaînent-elles inévitablement l'anarchie, la haine et la mort. Notre-Seigneur a montré du doigt ces mauvais bergers quand il a parlé des loups qui viennent sous des peaux de brebis. Ils séduisent les foules par des promesses audacieuses et par une feinte sollicitude pour les intérêts des petits : mais ils ne peuvent apporter ni paix ni bonheur parce qu'ils n'ont point la charité.

La charité, on ne saurait trop le redire, appartient exclusivement au Christ. Elle est figurée dans l'Évangile par cette tunique sans couture que les soldats ne voulurent point déchirer, et qui fut tirée

au sort devant la croix : elle échut tout entière en partage à l'Eglise catholique. Ce n'est que par le Christ, ce n'est que dans le Christ, — c'est-à-dire dans l'Eglise — que les hommes peuvent s'accorder et s'aimer d'un amour véritable et constant. La charité est une participation à la vie divine, et elle jaillit tout entière du cœur de Jésus qui la diffuse à travers l'humanité. Elle seule est assez forte pour amener les hommes à modérer leur concupiscence, à réfréner leurs appétits, à sacrifier quelque chose de leurs intérêts, de telle sorte qu'ils puissent vraiment s'aimer les uns les autres. En dehors de là ; tout appel à la fraternité n'est qu'une illusion.

*
**

Si donc le monde veut la paix, il faut qu'il remette en honneur le grand commandement du Christ, la loi que saint Jacques appelle la loi « royale » (14) : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

Ah ! si tous les hommes voulaient imprimer cette pensée au plus profond de leur cœur, si chacun consentait à faire un effort pour aimer son prochain comme soi-même, qui ne voit combien la vie du monde serait aussitôt transformée et pacifiée ?

Aimer son prochain comme soi-même, c'est désirer pour son prochain le même bien que pour soi. Or le bien suprême auquel aspire l'homme n'est

(14) II, 8.

autre que la vie éternelle. Là est le seul bien véritable, le seul qui ait un caractère absolu et définitif, le seul qui puisse apaiser pleinement l'inquiétude du cœur humain. Hors de lui, il n'y a que vanité. Car comment attendre un bonheur plein et entier, d'une vie où tout passe et s'écoule vers la mort ? Chaque homme, dans la mesure où il est raisonnable, c'est-à-dire où il sait préférer la voix de sa raison à celle de ses passions, doit chercher à conquérir pour soi-même cette vie qui n'aura pas de fin ; et, dans la mesure où il est charitable, il doit s'efforcer d'en assurer la possession à tous ceux qu'il aime, à ses proches, à ses amis, à ses concitoyens, à tous ceux qui sont hommes comme lui. Si les parents se souvenaient que c'est là le premier héritage qu'il importe d'assurer à leurs enfants ; si les hommes placés à la tête des Etats ou des grandes industries, si tous ceux qui détiennent une part de l'autorité, comprenaient que leur premier devoir est de conduire leurs sujets ou leurs ouvriers à la possession du royaume des cieux, et que le pouvoir dont ils disposent leur est donné seulement pour cela, quel changement se produirait dans la marche de la vie sociale, quel apaisement, quelle sérénité descendrait sur notre pauvre monde agité et fiévreux !

*
* *

Autrefois, cette royauté universelle du Christ était proclamée à tout venant par le crucifix dont les bras s'étendaient sur les écoles, les tribunaux,

les assemblées publiques. Le Christ-Roi, en effet, se confond avec le Christ crucifié, et le trône de notre Souverain n'est autre que la croix sur laquelle il est mort. Sa présence rappelait aux maîtres la nécessité d'accorder leur enseignement avec la vérité éternelle et l'obligation où ils seront un jour de rendre compte au Verbe de ce qu'ils auront dit. Elle rappelait aux juges la redoutable éventualité du Jugement général, où toutes leurs sentences seront révisées par Celui qui sonde les reins et les cœurs. Elle rappelait aux législateurs leur devoir de travailler sans cesse en fonction de l'Ordre éternel fixé par Dieu, et avec le souci constant de conduire les hommes sur le chemin du salut.

Ainsi le Christ, silencieusement, du haut de cette croix à laquelle il s'est laissé clouer pour notre amour, diffusait un rayonnement de justice et de miséricorde sur le gouvernement des peuples, et sa présence était pour tous une garantie de paix.

Mais hélas ! On a enlevé le crucifix des tribunaux et des Parlements, comme on l'a enlevé des écoles et des hôpitaux. Au mépris de toute justice, au mépris de l'évidence, on a fait du Christ un ennemi de la société humaine. On a oublié qu'après avoir dit : « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, » il avait dit aussi : « Rendez à César ce qui est à César, » et que sa doctrine était le seul fondement possible de l'autorité. On a repris contre lui la politique des Princes de sa nation, telle que le Psalmiste l'avait annoncée dix siècles à l'avance : « Les rois de la terre se sont dressés, et les princes se sont concertés contre le Seigneur Dieu, et pour faire

périr son Christ. Brisons — ont-ils dit — les liens dont ils veulent nous enlacer, et rejetons loin de nous le joug de leur loi (15). » Et l'on a fait entendre à nouveau le cri du peuple déicide : « *Nolumus hunc regnare super nos*, nous ne voulons pas qu'il règne sur nous (16). » On l'a fait entendre à nouveau, sans songer aux conséquences qu'avait entraînées pour les Juifs ce solennel reniement.

Dieu, en effet, sembla vouloir les prendre au mot, lorsque, devant Pilate, insensibles aux traitements odieux subis par l'homme qui, depuis trente-trois ans, les comblait de bienfaits, ils proclamèrent à l'envi : « *Non habemus regem nisi Caesarem*. nous n'avons pas d'autre roi que César. »

Puisque vous voulez César, ô Juifs, vous aurez César.

« Voici que le Seigneur a été rempli de colère contre son peuple, avait dit, dans l'une de ses visions, le prophète Isaïe... Et il a fait signe au peuple qui domine les extrémités de la terre — (c'est-à-dire au peuple romain) — et voici qu'une armée composée de toutes les nations s'avance à marches forcées. Nul ne peine, nul n'est fatigué parmi ses soldats : ils ne prendront le temps ni de dormir, ni de sommeiller, ni de défaire le baudrier de leurs reins. Les courroies de leurs chaussures ne se rompent pas. Leurs flèches sont perçantes et tous leurs arcs sont bandés. Les sabots de leurs chevaux sont durs comme la pierre et les roues de leurs chars ressemblent au bruit de la tempête. Le rugissement de cette armée est semblable à celui des lions,

(15) Ps. II.

(16) S. Luc. XIX. 14.

elle rugira comme les petits des lions. Elle frémira, elle saisira sa proie, elle l'embrassera étroitement, et personne ne sera capable de la lui enlever (17). »

Voici qu'ils vont venir en effet, ces soldats romains, les plus redoutables, alors, de l'univers. Avant un demi-siècle ils seront sous vos murs, et le siège de Jérusalem dépassera en horreur les horreurs de tous les temps. Mais quand enfin, ajoutant la guerre civile à la guerre du dehors, vous vous entre-tuez vous-mêmes dans la ville encerclée ; quand la famine atteignant ses dernières limites, conduira une mère à manger son propre enfant ; quand le nombre des Juifs crucifiés par ordre de Titus ne permettra plus, les arbres manquant, de faire des croix ; quand le flot des Romains, pénétrant dans la ville après un suprême assaut, aura massacré au hasard les enfants et les femmes, les riches et les pauvres, les prêtres et le peuple ; quand la gloire de la Judée, le Temple magnifique construit par Salomon, ne sera plus qu'un brasier immense ; quand de la cité sainte il ne restera pas pierre sur pierre ; quand la dure main de César, s'abaissant sur vous de tout son poids, aura transformé en désert la terre où vous vivez... alors, mais alors seulement, vous pourrez dire en vérité : « *Non habemus regem nisi Caesarem*, nous n'avons pas d'autre roi que César ! »

Tragique leçon, et qui montre bien le sort auquel s'exposent les peuples, lorsqu'ils ne veulent pas ac-

cepter la royauté du Fils de Dieu. Ils se condamnent eux-mêmes aux plus dures oppressions : en raison du besoin absolu où se trouvent les hommes d'avoir un chef pour gouverner la marche de leur société, ceux qui repoussent le Christ-Roi, se livrent nécessairement à César. César : entendez par là tout pouvoir, — monocéphale ou polycéphale, peu importe, — tout pouvoir qui, cessant de se considérer comme un intermédiaire entre l'homme et Dieu, se prend lui-même comme fin et absorbe à son profit la force de la nation ; vrai « César » en effet — comme le dit le mot — qui tue dès sa naissance la mère dont il reçoit la vie.

Des exemples sont là, terribles et trop récents pour qu'il soit nécessaire d'insister. Ils attestent à l'évidence que le danger de pareilles tyrannies n'est pas illusoire. A qui veut éviter un sort semblable, un seul moyen se présente : celui que propose le Souverain Pontife, le retour au Monarque dont « le joug est suave et le fardeau léger », au Roi de la paix, au Christ Jésus.

CHAPITRE VI

LE CHRIST, ROI DES INTELLIGENCES

O Rex gentium! inter cunctos sapientes nationum et in regnis eorum, nullus est similis tui.

O Roi des nations ! Parmi tous les sages des peuples et dans leurs royaumes, nul n'est semblable à vous.

(JÉRÉM. X, 7.)

Au delà de ce monde corporel, qui lui est commun avec les animaux, l'homme est citoyen d'un autre univers, infiniment plus noble, auquel il accède par une faculté propre à son espèce et que l'on nomme *l'intelligence* : c'est le monde de la pensée. Tandis que les animaux, n'ayant point d'autre lumière que celle de leur instinct, ne peuvent en aucune façon s'élever au-dessus des réalités présentes, l'homme, grâce à l'intelligence dont il est doué, peut, des effets qu'il constate autour de lui, remonter à leurs causes, et s'élever ainsi jusqu'à Dieu, Cause première de tout ce qui existe.

Cette intelligence fait la suprême dignité de l'homme. Elle lui donne le premier rang et l'empire sur toutes les créatures ; elle est le couronnement de son être, le sceau divin imprimé sur son front, et c'est elle qui permet à l'Écriture de dire que le Créateur fit l'homme « à son image ».

Cette faculté est destinée essentiellement à connaître Dieu : c'est là son objet propre. Son activité normale doit s'appliquer à découvrir, à distinguer, à pénétrer les causes des réalités dont les sens lui révèlent l'existence autour d'elle. Mais, à connaître les causes secondes qu'elle rencontre d'abord, elle ne trouve qu'une satisfaction imparfaite : il lui faut monter plus haut et s'élever jusqu'à la connaissance de la Cause des causes, de la Cause première, dont dépendent toutes les autres. Elle a soif de vérité, de vérité pleine et entière ; elle ne peut trouver son repos que dans la possession d'une vérité qui ne laisse place à aucune incertitude, aucun doute, aucun nuage dans la possession de la Vérité éternelle, c'est-à-dire de Dieu.

Elle a, elle aussi, un long voyage à faire. Elle doit, partant des objets du monde sensible, qui ne lui donnent que des ombres de la divine réalité, poursuivre et atteindre la vérité absolue, l'Être en soi, Dieu lui-même.

Or ce voyage, peut-elle, seule, le mener à bien ? Peut-elle, au milieu des incertitudes et des contradictions qu'elle rencontre ici-bas, trouver son chemin seule, et parvenir, sans le secours d'un pilote, sans chef, sans « roi », à la connaissance de Celui qu'appellent impérieusement quoiqu'obscurément ses désirs les plus profonds ?

Absolument parlant, il faut répondre oui : l'intelligence humaine peut, par ses propres forces, s'élever non seulement jusqu'à la certitude de l'existence d'un Dieu, mais même jusqu'à une connaissance, au moins relative, de ce Dieu. Elle peut dé-

couvrir quelque chose de sa nature véritable et de ses infinies perfections. Elle le peut, elle l'a fait quelquefois.

De nos jours encore, on est saisi souvent d'admiration à lire telles ou telles pages laissées par des philosophes de l'antiquité, sur ce Dieu que ne leur avaient révélé, ni les Prophètes de l'Ancien Testament, ni les Apôtres du Nouveau, et qu'ils avaient étudié seulement à la lumière de leur raison. Qui pourrait, par exemple, demeurer insensible devant ces lignes d'Aristote ? « Immobile dans son activité pure, cet Être n'est soumis à aucune sorte de changement. C'est de lui que dépend le ciel et la nature. Son bonheur ressemble aux joies suprêmes que nous ne pouvons goûter qu'un instant, mais lui, il le possède éternellement... Il est admirable que Dieu ait toujours la joie, que nous n'avons que parfois ; mais s'il l'a bien plus grande, cela est plus admirable encore. Or c'est ainsi qu'il l'a. Et il a la vie. Car l'acte d'intelligence est une vie. Or Dieu est cet acte même à l'état pur. Il est donc sa propre vie : cet acte subsistant en soi, telle est sa vie éternelle et souveraine. C'est pourquoi l'on dit qu'il est un vivant éternel et parfait : parce que la vie qui dure éternellement existe en Dieu, car il est cela, la vie même (1). »

Oui, l'intelligence humaine, on doit l'avouer, peut atteindre, par ses propres raisonnements, à une certaine connaissance de la divine Vérité. Mais

(1) *Métaphys.*, I. XII, ch. VII. Cité par M. Maritain, *Introduit. génér. à la philosophie*, I, 2.

ajoutons aussitôt qu'il lui faut pour cela beaucoup de temps, beaucoup de travail, beaucoup d'efforts, et qu'une telle connaissance ne peut être parmi les hommes que le lot d'un petit nombre de privilégiés. S'il n'y avait d'autre moyen de parvenir à la divine lumière que celui-là, l'humanité presque entière se verrait réduite à demeurer toujours dans les ténèbres.

Du moins les rares privilégiés qui sont arrivés, par leur pénétration et leur labeur, à savoir quelque chose de l' « Etre », ont-ils connu ce repos, cet apaisement que l'esprit doit trouver dans la possession pleine et assurée de son objet ? Ont-ils ressenti, en atteignant aux rivages de la Vérité éternelle, l'impression de sécurité et de joie qu'éprouve le voyageur à poser son pied sur la terre ferme, après les fluctuations d'une traversée difficile ?

*
* *

Dans l'un des magnifiques tableaux qui décorent, à Rome, la « Chambre de la Signature », le génie de Raphaël a groupé sur les marches du Portique d'Athènes les plus hautes têtes de la pensée antique. On reconnaît autour de Platon et d'Aristote, qui occupent le premier plan, Zoroastre, Pythagore, Socrate, Diogène, Epictète, etc. Tous ces hommes sont admirablement caractérisés et disposés. Les uns, solitaires, poursuivent dans une profonde méditation la recherche des problèmes qui les hantent ; les autres parlent, exposant leur doctrine à

un petit groupe de disciples réunis autour d'eux. Chacune de ces figures est un chef-d'œuvre : et cependant, la pensée théologique qui préside à l'ordonnance de la scène entière, surpasse encore la maîtrise avec laquelle les parties en sont exprimées.

« L'idée que Raphaël veut établir, la leçon qu'il veut donner, c'est que l'effort de tant et de si hautes pensées n'aboutit à rien. Chacun de ces merveilleux philosophes a pu s'imposer à quelques disciples ; ils ne s'entendent point entre eux, ils ne se mettront point d'accord. Platon et Aristote, marchant du même pas, suivant deux lignes parallèles, ne se rencontreront jamais. Et eux-mêmes, sont-ils d'accord avec eux-mêmes ? Platon et Aristote marchent, ils ne sont pas arrivés ; Pythagore et Archimède cherchent, ils n'ont pas trouvé ; tous sont en effort et en travail inutiles. Vain est le calcul d'Archimède, vaine la méditation de Pythagore ; Epictète ne tirera rien de sa pensée qui mette sa pensée en possession du vrai ; ceux qui questionnent et ceux qui rêvent questionneront et rêveront toujours et ne pourront saisir la réalité... Cette paix glorieuse que l'homme appelle par un invincible pressentiment, cette contemplation sereine du Vrai, cette conquête assurée du Beau et du Bien, les maîtres d'Athènes ne la possèdent pas (2)... »

Si les philosophes d'Athènes ne la possèdent pas, que dirons-nous de ceux de notre temps ? Encore que leurs pensées débiles et tourmentées soient loin de s'élever jusqu'aux sphères lumineuses où évoluait la sagesse des Grecs, est-il possible de trouver aujourd'hui en dehors de l'Eglise catholique, deux

(2) Louis VEUILLOT : *Raphaël philosophe et théologien*, III.

philosophes qui soient d'accord sur la notion de Dieu ?

De là, une terrible angoisse pour l'âme humaine en quête de vérité. Entre ces conceptions différentes, comment choisir ? Faut-il prendre le Dieu d'Aristote ou celui de Platon, le Dieu de Kant ou celui de Spinoza ?

Omnis homo mendax, tout homme est menteur, dit le Psalmiste (3). Non pas que tout homme, chaque fois qu'il parle, mente délibérément ; mais, privé des lumières de la révélation, livré à ses seules forces, nul n'est capable d'enseigner la vérité sans y mêler aussitôt quelque erreur.

Tout au contraire, l'Apôtre saint Paul, annonçant qu'il a reçu du Christ la mission d'enseigner les nations, et qu'il parle au nom de son Maître, déclare, comme pour authentifier sa doctrine : « *Veritatem dico, non mentior* (4), » je dis la vérité, je ne mens pas. Ainsi il se met au-dessus de la loi commune : tout homme est menteur, disait l'Écriture. Et il proteste : *Non mentior*. Moi, apôtre du Christ, moi, porte-parole du Verbe, je ne mens pas. Remarquons bien la façon dont il parle. Il affirme d'abord : *Veritatem dico*, je dis la vérité. Mais il ne s'en tient pas là, il ajoute aussitôt : je ne mens pas. Pourquoi cela ? Est-ce là un simple pléonasma, ou cette répétition cache-t-elle quelque leçon profonde ?

(3) Ps. CXV, 2.

(4) 1 *Tim.*, II, 7.

S'il se bornait à dire la vérité, saint Paul ne se séparerait pas du commun des mortels. La vérité, en effet, tout homme qui parle ou qui écrit, qui veut convaincre son semblable et le gagner à sa cause, est contraint de la respecter en quelque façon. Elle seule est capable d'allécher les esprits. L'Apôtre commence donc par annoncer qu'il va la dire, car il n'ignore pas que les hommes ont soif de la connaître, que leur intelligence la cherche spontanément, comme l'œil cherche la lumière, et qu'on ne peut sans elle retenir ses auditeurs. C'est là un point d'une extrême importance qu'il faut bien comprendre si l'on veut se garder soi-même de toute illusion. Les fausses religions, les doctrines des hérétiques, les théories destructives de l'ordre social, les philosophies les plus dénuées de contact avec le réel, n'enseignent pas exclusivement l'erreur : elles contiennent aussi une part de vrai. Arius et Pélage, Bouddha et Mahomet, Luther et Calvin ont enseigné parfois la vérité ; il y a des notions justes et des raisonnements exacts dans les doctrines de Karl Marx, comme il y en a dans la philosophie de Kant ou dans les systèmes qui en dérivent et qui exercent depuis plus d'un siècle sur l'intelligence humaine la même action que l'acide sulfurique sur une substance vivante.

Si ces hommes ne disaient jamais la vérité, ils n'auraient jamais de disciples. Le pêcheur ne présente pas au poisson qu'il veut prendre le fer tout nu de l'hameçon. Il recouvre au contraire ce dernier d'un ver ou de quelque morceau propre à être mangé. Cet appât attire le poisson, qui accourt et

l'avale. Mais il avale du même coup l'hameçon qu'il n'a pas vu, et c'est de cela qu'il meurt. Ainsi font les hérétiques, les marchands de fausse philosophie, et les théoriciens qui promettent au monde l'âge d'or par la révolution. Ils mêlent habilement la vérité à l'erreur et présentent celle-ci cachée sous celle-là : les esprits sans réflexion se jettent étourdiment sur la première qui les séduit, et absorbent du même coup l'erreur qui les perdra. Saint Paul connaissait bien ce danger, lui qui écrivait aux fidèles de Corinthe que « Satan se transfigure en ange de lumière (5). » Si le démon en effet de présentait pour tenter les hommes tel qu'il est, dans la hideur de son ignominie, il n'aurait aucune chance de séduire jamais personne.

Et voilà pourquoi l'Apôtre ne se contentait pas d'affirmer : je dis la vérité, mais ajoutait : je ne mens pas ; car la vérité qu'il offrait ainsi, il la donnait toute pure, sans une ombre, sans une tache, telle qu'elle jaillit du sein même de Dieu.

*
**

Les considérations qui précèdent aideront peut-être à mieux comprendre quel est le besoin profond de notre nature auquel répond le titre de « Roi des Intelligences » décerné au Christ. Incertain du chemin qu'il doit suivre, troublé par les contradictions qu'il rencontre chez ceux qui prétendent savoir, menacé à chaque instant de se briser sur quelque

(5) II Cor., XI, 14.

écueil où il se perdra, l'esprit humain n'a d'autre issue que de chercher un guide sûr, un pilote infailible, un « roi » auquel il puisse abandonner sans crainte le soin de diriger sa marche et de le conduire au port.

Or un tel homme existe, et il n'en existe qu'un. Il s'est proclamé lui-même le seul, l'unique Maître (6). Seul, en effet, il a vraiment le droit d'enseigner. Seul, il peut sans erreur conduire les hommes vers Dieu : car il connaît la route, et il connaît le terme. La route, il l'a faite déjà, lorsqu'il descendit des splendeurs célestes pour venir au secours de notre misère ; et le terme, c'est-à-dire Dieu, il est seul à l'avoir jamais vu, lui, le Fils unique du Père, chargé précisément de révéler aux hommes les mystères divins (7).

Maître, il l'est en vertu de sa nature même, parce qu'il est le Verbe consubstantiel au Père, pour lequel le Père n'a point de secret ; parce qu'il est cette mystérieuse Sagesse chantée par l'Écriture, qui était avant que le monde ne fût : qui a ordonné et disposé toutes choses, qui sait la « disposition de l'univers, les vertus des éléments, le commencement, le milieu et la fin des temps, le cours de l'année et l'ordre des étoiles, la nature des animaux, les colères des bêtes féroces, la force des vents et les pensées des hommes (8) ». Maître, il l'est encore en tant que Messie, de par la mission qu'il est venu remplir. « Voici mon Fils bien aimé, dit de lui le

(6) *S. Mt.*, xxiii, 8.

(7) *S. Jean*, I, 18.

(8) *S. J.*, VII.

Père, en qui j'ai mis toutes mes complaisances, écoutez-le (9). »

Écoutez-le, car il est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ; il est le Docteur par excellence, le seul infailible, le seul qui soit en mesure de répondre à toutes les questions, et que nul jamais n'ait pu prendre en défaut. S'il se trouvait quelqu'un d'assez osé pour s'arroger le même titre et pour vouloir enseigner en son propre nom, le Christ n'aurait aucune peine à l'arrêter court, à lui faire toucher du doigt son ignorance, et à lui dire ce qu'il disait à Nicodème, dans leur colloque de nuit : « *Tu es magister in Israël, et hæc ignoras ? Tu es Docteur en Israël, et tu ne sais pas ces choses ?* » (10) »

*
**

Pour que la royauté du Christ sur les intelligences devienne effective et s'exerce réellement, il faut que celles-ci consentent à en accepter le joug, à abdiquer leur indépendance, à se faire sujettes, et cette soumission se traduit en l'occurrence par l'acte de foi.

Quiconque veut travailler à étendre dans le monde la souveraineté du Christ doit s'attacher à être, aussi profondément qu'il le peut, un homme de foi. Si l'ordre social contemporain est gravement compromis par l'athéisme, comme on l'a vu au chapitre précédent, le mal dont souffre aujourd'hui

(9) S. Mt., xvii, 5.

(10) S. Jean, iii, 10.

le monde de la pensée et qui le ronge, n'est autre que le scepticisme avec ses multiples dérivés. Sous mille formes, le scepticisme, s'insinuant partout, exerce une action corrosive, lente mais infaillible, sur toutes les vérités, tous les principes qui semblaient le plus solidement établis et qui, fournissant à la pensée humaine un fondement qu'elle croyait inébranlable, lui permettaient de bâtir en pleine sécurité l'édifice de sa connaissance. Les uns ne veulent plus admettre d'autres réalités que celles qu'ils peuvent voir de leurs yeux, toucher de leurs mains, disséquer sur une table ou analyser dans une cornue. Mais de cela même, d'autres doutent : leurs yeux, leurs doigts, leurs oreilles peuvent les tromper toujours, puisqu'ils les trompent quelquefois. L'homme n'a aucun moyen de contrôler l'exactitude des données qui lui sont fournies par ses sens, il doit donc, pour parvenir à la certitude, en faire table rase : et ainsi sa raison brutalement dépouillée des matériaux qui lui étaient indispensables, se trouve impuissante à construire quelque chose de stable, et réduite à errer dans le doute comme dans un labyrinthe, sans posséder jamais la vérité.

Or, où faut-il chercher la cause de ce scepticisme ?

Lorsqu'en 1793, on célébra dans l'Eglise Notre-Dame, à Paris, une fête impie en l'honneur de la « déesse Raison », ce sacrilège n'était pas une simple extravagance de jacobins, et comme un des mille incidents quotidiens de cette époque troublée : c'était au contraire, peut-on dire, le fait typique de

la Révolution. Cette misérable parodie constitue la manifestation la plus expressive, le symbole le plus représentatif de l'esprit qui travaille le monde depuis la Réforme, et qui tend à rejeter, comme un joug importun, tout ce qui s'impose à l'homme au nom d'une raison supérieure, tout ce qui se réclame, d'une façon quelconque, du principe d'autorité.

La raison enivrée par les découvertes qui, se multipliant au cours des derniers siècles, lui ont permis d'arracher à la nature quelques-uns de ses secrets, de saisir des rapports jusque-là ignorés, de soumettre à sa puissance les forces des éléments, la raison s'est déifiée elle-même. Elle prétend de plus en plus rejeter tout ce qui la tient en état de dépendance et de soumission. Elle se refuse à admettre qu'il puisse exister des réalités plus hautes qu'elle, et hors de sa portée. Elle ne reconnaît de vérité, d'« être », qu'à ce qu'elle est en mesure d'expliquer : tout ce qu'elle ne comprend pas, « n'est pas », à proprement parler, et elle le rejette impitoyablement dans le domaine des chimères et des illusions, ne reconnaissant d'autre fondement à son existence que le fanatisme ou la crédulité des hommes.

L'orgueil de la raison, telle est bien la racine du mal qui ronge le monde de la pensée et qui envahit peu à peu tous les domaines de l'intelligence. Les sciences sacrées elles-mêmes n'ont point échappé au virus du scepticisme, elles qui sont fondées toutes entières sur la révélation de Dieu, la tradition des Pères, les dogmes définis par l'Église. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir ce qu'est devenue au-

jourd'hui l'étude de l'Écriture Sainte : la critique s'est abattue sur ces livres divins comme un nuage de sauterelles sur un champ de blé : elle les a dépouillés de toute la sève allégorique et morale qui faisait d'eux par excellence la nourriture des âmes, pour les réduire à un littéralisme d'une aridité désolante.

Cet orgueil aveugle la raison, et la plonge dans les ténèbres. Il l'enferme dans un labyrinthe de contradictions et d'invéraisemblances dont elle ne peut sortir. Il contraint l'esprit de l'homme à errer comme un navire désemparé sur une mer sans horizon.

*
* *

Pour s'évader de ce labyrinthe, pour retrouver la direction du port, il faut un guide, il faut un pilote, il faut un « roi ». Il faut que l'intelligence humaine revienne au principe d'autorité, qu'elle consente à accepter une tutelle et, comme dit saint Paul, à se mettre en captivité à la suite du Christ (11).

Déjà dans l'antiquité il s'est trouvé des écoles où la formule : *Magister dixit*, constituait le suprême argument. « Le Maître l'a dit » : ces mots avaient un pouvoir souverain : ils arrêtaient irrévocablement toute discussion et opposaient aux contradictions possibles le mur d'une sentence irréformable. Cependant les maîtres qui enseignaient dans ces écoles étaient sujets à l'erreur, ils ne possé-

(11) II Cor., x, 5.

daient qu'une étincelle bien faible de la vérité ; et les jeunes hommes qui les écoutaient, qui acceptaient librement ce dogmatisme, appartenaient au peuple le plus fin et le plus raisonneur qu'ait connu l'ancien monde. Comment un disciple de Jésus-Christ ferait-il difficulté d'accorder à son Maître une confiance que les étudiants de Crotoné accordaient spontanément à Pythagore ? Comment demander d'autres preuves et raisonner encore, quand « Il l'a dit ? » Quel Docteur peut supporter la comparaison avec lui ? Quel argument peut prévaloir contre ses affirmations ? Il n'est pas, comme les autres, un messenger de la vérité : il est la Vérité elle-même faite chair ; il ne s'est pas contenté d'entrevoir un rayon de la divine lumière, il est « la splendeur de la lumière du Père, la lumière qui jaillit du sein même de la lumière, le jour qui illumine le jour (12). »

Ah ! Au lieu de se cantonner dans l'orgueilleuse défiance du scepticisme, qu'il est plus vivifiant pour l'intelligence humaine d'imiter la conduite de l'Apôtre saint Pierre, cet homme dont la foi ardente mérita de devenir la pierre angulaire de l'Eglise ! Un trait de sa vie, rapporté dans l'Evangile de saint Luc, permet de saisir sur le vif l'humilité avec laquelle celui qui devait être un jour le chef des Apôtres, soumit dès le principe, son propre jugement à celui du Sauveur et fit en quelque sorte à son Maître l'hommage de son intelligence.

Un matin qu'il lavait ses filets sur le bord du

(12) *Hymne du Brév.*, le lundi à Laudes.

lac de Génésareth, il vit Jésus venir à lui, puis monter dans sa barque : le Seigneur voulait mettre un peu d'espace entre lui et la foule qui le suivait, afin de prêcher plus commodément.

Quand il eut fini de parler, continue l'Évangéliste, il dit à Simon : Pousse au large, et jetez vos filets pour la pêche. Et Simon, prenant la parole, de lui dire : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre. Cependant, sur votre parole, je jetterai le filet (13).

In verbo autem tuo, laxabo rete. Quel magnifique acte de foi ! Quelle humilité et quelle confiance tout ensemble dans ces paroles ! Quel splendide hommage rendu à l'autorité de Celui qui vient de parler ! « Sur votre parole, je jetterai le filet. » Que veut-il dire par là ?

Sa pensée peut s'analyser ainsi : Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, et il est maintenant trop tard pour avoir quelque chance de succès. Je suis pêcheur de profession, je connais ce lac sur lequel je navigue depuis longtemps. Je sais qu'après un labeur infructueux de toute la nuit, il faut renoncer à l'espoir de prendre quelque chose à l'heure où le soleil est déjà haut sur l'horizon, et il serait beaucoup plus sage apparemment de rentrer nous reposer. Voilà les conclusions que je tire de mon expérience, voilà ce que me dit la simple raison. Mais sur votre parole, je jetterai le filet. Mais votre personne m'inspire une telle confiance, mais votre accent porte avec lui une telle

autorité, que votre parole l'emporte à mes yeux sur tout autre argument, et ma raison elle-même m'engage à vous obéir. J'aime mieux laisser là tout ce que je puis savoir, incliner mon opinion dans le sens de la vôtre, et mettre en pratique sans tergiverser le conseil que vous me donnez.

A-t-il eu tort d'agir ainsi ? A-t-il perdu par là quelque chose de sa dignité d'homme ? A-t-il abdiqué le droit de sa raison à la lumière ?

Disons bien plutôt qu'en offrant cet acte de foi comme l'hommage de son intelligence à la suzeraineté du Christ, il mettait cette intelligence sous l'action directe des rayons divins, et la plaçait en quelque sorte dans le champ de la clarté céleste. L'événement justifia sa conduite : non seulement les filets s'emplirent de poissons jusqu'à se rompre, mais l'âme de Simon-Pierre commença de s'ouvrir à la science qui dépasse toute science, à la science éternelle, à la science du Verbe. Grâce à celle-ci, en trois ans, l'humble pêcheur galiléen sans instruction et sans fortune, allait devenir le maître attitré de la chaire qui depuis vingt siècles, sans défaillance et sans erreur, enseigne le monde.

*
**

C'est donc une étrange aberration que de murer la raison dans son orgueil et de la soustraire aux illuminations d'en haut, sous prétexte de sauvegarder sa dignité. La foi, il est vrai, met un frein à son indépendance et la tient en quelque sorte captive : mais elle n'agit ainsi que pour la diriger

sûrement au milieu des impasses, des incohérences, des contradictions qui se rencontrent à tout moment sur le chemin de la vie. Le guide aussi limite dans une certaine mesure la liberté du voyageur qui veut se faire conduire vers quelque haut sommet, mais c'est pour le garder des abîmes. La foi n'agit pas autrement. Elle conduit la raison vers les cimes de la vérité, mais elle lui marque, pour la préserver des faux pas, pour l'empêcher de s'égarer et de se perdre, certains points qu'il ne faut pas dépasser, certains chemins où il ne faut pas s'engager. Et l'adage reste toujours vrai, qui faisait dire aux théologiens de l'École : *Crede, ut intelligas*. Crois, si tu veux comprendre. Si tu veux faire acte d'intelligence, si tu veux connaître les causes véritables de toutes choses, si tu veux parvenir à la vérité, crois en Jésus-Christ. « Il est venu chez les siens, dit saint Jean, et les siens ne l'ont pas reçu. Mais toutes les fois qu'ils l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu, à ceux qui croient en lui. »

Croire en lui, croire en sa mission, croire en son Eglise, telle est la condition imposée à quiconque veut trouver la lumière et devenir enfant de Dieu. Encore faut-il que cette adhésion soit intime et profonde, qu'elle ne se borne pas à des gestes extérieurs de soumission. Trop souvent on voit des hommes se dire chrétiens et s'estimer vraiment tels, qui ne se font par ailleurs aucun scrupule de discuter les décisions ou les enseignements du chef de l'Eglise, de celui dont la voix est l'organe toujours vivant de Jésus-Christ, et auquel le Maître a laissé,

en remontant aux cieux, le privilège de son infail-
libilité. Ils critiquent ses paroles, les déprécient,
leur refusent un assentiment sincère et demandent
pour les admettre des preuves ou des explications.
Ce n'est pas là vraiment croire en Jésus-Christ, ce
n'est pas mettre son intelligence en captivité der-
rière lui, et le reconnaître pour son Roi. Telle
n'était pas la conduite des Apôtres. Notre-Seigneur
lui-même daigna rendre un jour témoignage à la
sincérité de leur foi. « Vous m'appelez, leur dit-il,
votre Seigneur et votre Maître. Puis il ajoutait :
Et vous dites bien : je le suis en effet (14). » Ce
qui signifie : Je sais que je le suis. Vous m'avez
vraiment ouvert la porte de votre âme, vous m'en
avez remis les clefs, vous m'avez permis d'en être
le Seigneur et le Maître, vous avez accepté mes pa-
roles comme votre loi suprême. Lorsque je vous ai
dit : « Suivez-moi », vous ne vous êtes pas conten-
tés de promettre votre concours, vous avez sur
le champ quitté vos barques, vos filets, vos familles
et vous m'avez suivi. Lorsque j'ai exposé la doctrine
de la manne nouvelle, lorsque j'ai dit qu'il fallait,
pour parvenir à la vie éternelle, manger ma chair
et boire mon sang, vous n'avez pas reculé devant
ce mystère ; vous ne vous êtes pas éloignés, comme
les Juifs, comme tant d'autres de mes disciples
que j'avais choisis, appelés, que j'aimais... et qui
m'ont laissé là, murmurant : Ce discours est dur,
et qui peut l'entendre ? Vous, vous êtes restés, et
vous m'avez dit : « *Rabbi, ad quem ibimus ? Verbu*

(14) S. Jean, XIII, 13.

vitae aeternae habes (15). Maître, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle. »

*
**

Et nous, hommes du XX^e siècle, à qui irions-nous ?

Sans doute, ce ne sont pas les maîtres qui manquent à notre temps. Le nombre est infini des théories, des systèmes, des partis qui nous sollicitent en des sens divers : mais qui nous donnera les paroles de la vie éternelle ?

Au milieu de la confusion de tant de doctrines qui s'affrontent, se battent mutuellement en brèche, ou tournoient perpétuellement sur elles-mêmes, sans donner à la pensée inquiète de l'homme un vrai repos, une voix se fait entendre qui toujours parle avec la même force et toujours aussi avec la même sérénité. Chaque fois que l'évolution de la civilisation ou les progrès de la science font surgir un problème nouveau devant l'intelligence, chaque fois qu'une difficulté, une incertitude devient une angoisse pour les consciences, la voix du Pontife Romain parle à l'univers ; et, sans ambages, avec une précision qui ne laisse place à aucun doute, avec une fermeté que rien n'ébranle jamais, avec une prudence que l'expérience justifie toujours, elle trace à ceux qui veulent l'entendre la ligne de conduite qu'ils doivent garder. Or, selon le mot de saint François de Sales, Jésus-Christ et le Pape, c'est tout un. On ne peut suivre l'un sans suivre

l'autre, on ne peut abandonner l'un sans abandonner l'autre.

Dès lors, pourquoi tant hésiter ? Pourquoi se montrer si jaloux des droits de la raison ? N'est-ce pas un immense soulagement pour celle-ci que de pouvoir suivre un guide dont elle est absolument sûre ? de n'avoir plus à se poser à chaque carrefour de la route, l'angoissante question : Quel est le bon chemin ? Où est la vérité ?

Celui qui marche toujours à la lumière de la foi ne saurait s'égarer. Jadis les Hébreux suivirent sans discuter la colonne de feu qui les guidait à travers le désert : et ils gagnèrent ainsi la terre promise. Or, cette colonne était le symbole de la Sagesse qui conduit le peuple des enfants de Dieu, à travers le désert de cette vie, vers sa destinée éternelle ; de cette Sagesse faite chair en la personne du Christ, que chaque année l'Église, au temps de l'Avent, appelle de tous ses vœux, par cette belle antienne : « *O Sapientia, quae ex ore Altissimi prodiisti....* O Sagesse, dit-elle, qui avez jailli de la bouche même du Très-Haut, qui embrassez à la fois les extrémités du Ciel et de la terre, et qui disposez toutes choses avec force et suavité, venez et enseignez-nous le chemin de la prudence (16) ».

Elle seule, cette adorable Sagesse, peut conduire l'homme à une connaissance parfaite de Dieu ; elle seule peut le faire monter plus haut encore, l'introduire dans les mystères divins, dans ces régions inaccessibles que l'œil n'a point vues, dont le cœur

(16) Grande Antienne du 17 décembre, à *Magnificat*.

ne peut imaginer les magnificences. Car l'intelligence de l'homme ne saurait se contenter d'une connaissance théorique de Dieu : il faut qu'elle parvienne à la vision directe de l'essence divine, et qu'elle voie son Dieu face à face. C'est là seulement que, plongée dans l'incandescence de la lumière céleste et pénétrée de sa chaleur, elle se déifiera en quelque sorte, comme le fer mis dans le feu devient semblable au feu. Or, à ces hauteurs, aucun maître ne peut la conduire, aucun Docteur, aucun Ange, aucun Archange, mais celui-là seul qui est sorti du sein du Père, et qui l'a dit expressément : « Personne ne vient au Père, sinon par moi (17). »

(17) *S. Jean*, XIV, 6.

CHAPITRE VII

LE CHRIST, ROI DES CŒURS

Et habet in vestimento, et in femore suo scriptum : Rex regum et Dominus dominantium.

Et il porte écrit sur ses vêtements et sur sa cuisse : « Roi des rois, et Seigneur des Seigneurs ! »

(Apoc., XIX, 16.)

L'homme n'est pas seulement un « roseau pensant », une créature capable de réfléchir et de comprendre : c'est aussi, c'est surtout un être capable d'aimer. Sa plus haute dignité est d'avoir une intelligence ; sa plus grande noblesse, d'avoir un cœur. Les froides spéculations de la raison ne sauraient le satisfaire : il sent au fond de lui-même une impulsion irrésistible qui le porte vers d'autres êtres, pour s'attacher à eux, rechercher leur compagnie, unir sa vie à la leur, en un mot, pour les aimer. Son intelligence n'est elle-même qu'un moyen mis à sa disposition pour atteindre sa fin, qui est d'aimer son Créateur. S'il bornait son effort à l'acquisition d'une connaissance purement théorique de Dieu, il ne réaliserait pas le dessein pour lequel il a été créé. Il est fait pour la vie éternelle, et cette vie se confond avec un amour éternel. La grande loi qui domine tout son être, qui rend rai-

son de sa constitution, et établit la hiérarchie de ses différentes facultés, n'est autre que l'obligation d'aimer : « Tu aimeras le Seigneur... tu aimeras ton prochain. » Si l'homme est fait à l'image de Dieu par l'intelligence dont son âme est ornée, il est fait aussi à la ressemblance de son Créateur par l'impuissance où il est de vivre sans amour. C'est bien là ressembler à Dieu, car Dieu est amour, --- *Deus caritas est* (1) — et la vie propre, la vie intime de Dieu ne se sépare pas de l'amour infini que se portent l'une à l'autre, dans le mystère ineffable de leurs relations, les trois Personnes de la Très Sainte Trinité.

L'homme est fait pour aimer. Mais il ne trouve autour de lui aucun être capable de remplir son cœur, et il ne peut assouvir son besoin d'amour qu'en Dieu. Son âme possède une capacité si étendue que nulle créature ne saurait suffire à contenter son désir : « Tout le bonheur, toute la suavité, toute la puissance, toutes les richesses du monde créé, dit Hugues de Saint-Victor, peuvent bien impressionner le cœur de l'homme, mais non le rassasier (2). »

C'est dans la seule possession de son Dieu qu'il peut trouver l'apaisement parfait des tendances les plus intimes de son être, de cette inquiétude qui le pousse à chercher toujours plus loin, toujours plus haut, un objet capable de satisfaire tous ses désirs, et c'est toujours au mot de saint Augustin qu'il faut en revenir : « *Fecisti nos ad te, Deus,*

(1) I Joann., IV. 16.

(2) *De Arrha anime.*

et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te.
Vous nous avez fait pour vous, mon Dieu, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne se repose pas en vous ».

Ainsi l'homme ne peut trouver sa quiétude parfaite que dans la possession de son Dieu : mais comment atteindre celui qui habite une lumière inaccessible ? comment mettre son cœur en Dieu ? comment entrer en communion avec Lui ? Comment pénétrer dans le rayonnement de son amour ? — Cela n'est possible que par Jésus-Christ et nous allons, pour l'établir, en donner trois raisons : la première tirée de la nature même de Dieu, les deux autres de la nature du cœur de l'homme et de son inclination au mal.

*
* *

Bien que la raison humaine, comme on l'a vu au chapitre précédent, puisse se faire par elle-même quelque idée de la nature de Dieu, la connaissance à laquelle il lui est possible de parvenir ainsi demeure extrêmement imparfaite. Telle quelle, cette connaissance sera capable, il est vrai, d'engendrer un certain amour, et les écrits des philosophes païens nous en fournissent parfois des preuves touchantes. On sent que leur cœur n'est pas insensible à la splendeur, à la puissance, à la beauté de l'« Etre » : volontiers, leur pensée gravite et s'attarde autour de ses multiples perfections. Mais leur affection reste faible et inactive : Dieu demeure pour eux un étranger infiniment lointain et mys-

térieux, dont ils discernent en quelque sorte les traits ou l'apparence, mais dont ils ignorent absolument et l'âme et les pensées et les désirs, et dans l'intimité duquel ils n'ont aucun espoir d'être jamais admis. Pour aimer Dieu pleinement, il faut davantage, il faut connaître quelque chose de sa vie intérieure, si l'on ose ainsi parler. Or une telle connaissance serait absolument impossible, l'homme serait condamné à en être toujours privé, si Dieu n'avait daigné la lui manifester par sa révélation : et cette révélation est contenue tout entière dans Jésus-Christ.

Saint Augustin a raconté dans ses *Confessions* comment, tandis qu'il adhérait encore aux erreurs du Manichéisme, il employait toutes les forces de son intelligence — et quelle intelligence ! — à élever son esprit jusqu'à Dieu. Sans cesse, il cherchait à monter plus haut, à s'éloigner du monde matériel, à se dégager de toute image pour parvenir à la Vérité pure. Une fois, il lui advint d'entrevoir comme dans un éclair, quelque chose de la divine lumière : mais il ne put se maintenir à cette hauteur, et retomba aussitôt sur lui-même, sans s'être rassasié de la splendeur entrevue.

C'est qu'alors, il ne connaissait pas Jésus-Christ. Ou du moins, il le considérait comme le plus juste et le plus excellent de tous les hommes que la terre eût jamais portés : mais sa science n'allait pas au-delà. Il n'avait pas médité le mystère du Verbe fait chair, il n'avait pas compris que dans le Fils de la Vierge, la plénitude de la divinité habite selon l'expression de saint Paul, « corporellement ». En

la personne de Notre-Seigneur, réside, sans subir aucune diminution, la somme des perfections divines. Tout ce qui rend Dieu digne d'être aimé par l'homme, sa beauté ineffable, sa bonté souveraine, sa majesté, sa puissance sans limites, tout cela se trouve intégralement présent dans l'Humanité de Jésus-Christ. Par cette Humanité très sainte, par ce Corps que les Apôtres ont pu voir de leurs yeux et toucher de leurs mains, par cette Ame dont ils ont senti la délicatesse exquise, la divinité tout entière s'est mise en quelque sorte à notre portée. « Celui qui est », le Dieu du Sinaï, l'Être absolument pur, incompréhensiblement simple ; celui dont le nom même est incommunicable, celui-là s'est laissé voir, toucher, entendre, analyser en la personne de Jésus-Christ. Notre-Seigneur est en effet, comme dit le livre de la Sagesse, « la splendeur de la lumière éternelle, et le miroir sans tache de la Majesté de Dieu (3) ». Il est la splendeur, visible pour les hommes, de la lumière éternelle, invisible pour eux ; il est le miroir dans lequel ils peuvent à leur gré contempler sans un défaut, sans une imperfection, la Majesté inaccessible du Tout-Puissant.

C'est pourquoi Jésus-Christ dit lui-même qu'il est « la porte », *Ego sum ostium* (4), car nul ne peut entrer dans la connaissance des choses de Dieu que par lui. Et c'est pourquoi encore il est figuré dans l'Ancien Testament par cette échelle mystérieuse que Jacob vit en songe, dont une extrémité reposait sur la terre, tandis que l'autre tou-

(3) *Sag.*, VII, 26.

(4) *S. Jean*, X, 9.

chait le ciel : il réunit, en effet, dans sa personne le ciel et la terre, le temps et l'éternité, le monde visible et l'invisible, Dieu et l'humanité.

Qu'on le sache donc bien, il n'y a point pour nous d'autre moyen d'aller à Dieu, de le connaître et de l'aimer que Jésus-Christ.

« Je l'ai reconnu, et je le vois clairement, dit Sainte Thérèse, nous ne pouvons plaire à Dieu que par Jésus-Christ et sa Volonté est de ne nous accorder de grandes grâces que par les mains de cette Humanité très sainte, en qui, comme il l'a dit, il met ses complaisances. C'est cent fois et cent fois que je l'ai vu par expérience et je l'ai entendu de la bouche même de Notre-Seigneur. C'est par cette porte, comme je l'ai vu clairement, que nous devons entrer, si nous voulons que la divine Majesté nous découvre de grands secrets. Ainsi ne cherchez pas d'autre route, fussiez-vous au sommet de la contemplation (5). »

Mais parce qu'il est pleinement et véritablement Dieu, Notre-Seigneur a droit au même amour, de la part des créatures, que Dieu lui-même ; et seul parmi les hommes, il a ce privilège. Remarquons en effet que le second des commandements divins : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, » s'il est dit *semblable* au premier : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces », ne lui est cependant pas *égal*. Il ne prescrit pas d'aimer le prochain de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces : aucun être humain n'a le droit d'être aimé ainsi,

(5) *Vie*, écrite par elle-même, ch. xxii.

et d'attirer à soi toute la capacité d'amour d'autres êtres... aucun, sauf Jésus-Christ. Mais Lui, et Lui seul, mérite une affection sans partage et sans mesure, Lui seul peut revendiquer un empire absolu sur chaque cœur humain. Seul, il a le droit d'en posséder toutes les fibres, d'en capter toutes les aspirations, d'en être la lumière et la vie. Et c'est pourquoi le titre de : Roi des cœurs lui revient en justice et il est seul à pouvoir le porter.

*
**

« Le cœur de l'homme est pervers, dit l'Écriture, et il est insondable. Qui connaîtra ce qui se passe en lui ? (6) » S'il est nécessaire à l'intelligence humaine, comme nous l'avons exposé au chapitre précédent, d'avoir un guide pour la conduire à la Vérité, il est bien plus nécessaire encore au cœur humain d'être gouverné par une main sûre, s'il veut atteindre Dieu.

Car l'intelligence est, par essence, une puissance raisonnable : mais le cœur obéit sans cesse « à des raisons que la raison ne connaît pas. » Le cœur de l'homme est un mystère. C'est un abîme, qui recèle en ses profondeurs tout un monde de sentiments, d'affections, de désirs, d'antipathies, d'appréhensions ; monde impénétrable à l'œil le plus exercé, comme celui qui dort ou s'agite au fond de l'Océan. Beaucoup croient se connaître eux-mêmes, beaucoup se flattent d'avoir analysé et discipliné

(6) *Jérémie*, xvii, 9.

leur propre intérieur, auxquels un geste brusquement échappé, une impression inattendue de rancune ou de jalousie, viennent révéler soudain, s'ils sont sincères, la présence sournoise de sentiments ignorés, mais vivaces et capables de bouleverser en un instant tout l'ordre de leur âme.

Certes, si jamais disciple aima son Maître et lui fut dévoué, ce fut celui que Notre-Seigneur choisit comme chef du collège apostolique. Pour Jésus de Nazareth, Pierre avait tout sacrifié. Pour lui, il avait quitté son bateau et ses filets, ses parents et sa maison ; il avait bravé les railleries des Juifs ses compatriotes, il avait accepté le hasard d'une existence vagabonde, où l'on vivait au jour le jour, sans gîte assuré, sans autre règle que le bon plaisir du Maître. Ce Maître, il le suivait depuis trois ans ; il avait apprécié sa sagesse, sa bonté, le charme exquis de son commerce quotidien. L'affection qu'il lui portait avait crû de jour en jour : Pierre sentait maintenant que toutes les fibres de son être adhéraient à lui, et il aurait préféré mourir plutôt que d'avoir à le quitter. Cet attachement dominait sa vie et régnait sur son cœur. Aussi, le soir du Jeudi-Saint, voyant Jésus rempli d'angoisse et sentant que quelque grand malheur menaçait cette tête bien-aimée, il pouvait en toute loyauté et sans l'ombre d'une flagornerie, lui affirmer avec conviction : « Seigneur, avec vous je suis prêt à aller en prison et à la mort (7). »

« Pierre, lui répondait Jésus, — et pour donner

(7) *S. Luc*, xxii, 33.

plus d'autorité à sa parole, il employait la formule solennelle : *Amen dico tibi*, je te le dis en vérité, — Pierre, cette nuit même, avant que le coq chante, tu m'auras renié trois fois ». Mais Pierre était sûr de son cœur, sûr de ses sentiments : « Quand bien même tous les autres seraient scandalisés à cause de vous, déclarait-il, moi je ne le serais pas ! » — Après tout, était-ce là chose extraordinaire ? L'histoire n'offre-t-elle pas des exemples nombreux d'amis mourant pour leurs amis, de soldats pour leurs chefs, de serviteurs pour leurs maîtres ? Or quel homme avait jamais eu pour un autre homme l'affection de Pierre pour Jésus ? Ce que l'Apôtre soutenait là n'avait donc rien d'invraisemblable. Et il s'obstinait, ne voulant rien entendre : « Quand bien même il me faudrait mourir en même temps que vous, je ne vous renierais point. » Non : sur tout le reste il acceptait aveuglement la parole du Maître. Mais sur ce point vraiment, il était trop sûr de ce qu'il éprouvait, pour se résoudre à nier l'évidence. Et il sentait dans tout son être une ardeur extraordinaire. Rien ne pourrait l'empêcher de défendre Jésus jusqu'à la dernière extrémité : il était prêt à tout, prêt à mourir, prêt à affronter la rage des Juifs, prêt à braver s'il le fallait toutes les lances de la garnison romaine...

Et ce ne furent ni les Juifs ni les soldats qui lui firent perdre pied. Ce fut une petite question indiscreète, un simple bavardage de femme dans lequel il y avait bien plus de curiosité que de mauvaises intentions : « N'étiez-vous pas vous aussi, lui demanda la portière, le disciple de cet homme ? »

Que se passa-t-il alors dans l'âme de Simon-Pierre, dans ce cœur entièrement, passionnément donné à Jésus ?... Ce fut rapide comme un éclair. Du fond de l'abîme, de ces replis obscurs de l'âme qui échappent à la conscience, monta soudain, comme un serpent, je ne sais quelle impression de pusillanimité, d'appréhension, de fausse honte. Le disciple n'eut pas le temps de se ressaisir ; déjà ce sentiment était sur ses lèvres, et le premier reniement était prononcé. Ce fut d'abord sans doute un « non » bien timide, à peine articulé. Mais voyez quelle force il possédait, ce serpent brusquement apparu, et si ténu pourtant que jamais Pierre n'avait soupçonné sa présence. Servi par les circonstances, aiguillonné par de nouvelles questions et par les quolibets des domestiques, il avait mis en fuite toutes les belles résolutions, tout le courage, toute la droiture, tout le dévouement de l'Apôtre. Il régnait maintenant en maître et se manifestait hautement, publiquement. « *Coepit anathematizare et jurare* »... Voici que Pierre s'indignait d'être pris pour un disciple de Jésus. Il jetait l'anathème sur ceux qui osaient proférer contre lui de telles accusations, il les maudissait ouvertement et, prenant le ciel à témoin, il jurait ne pas connaître cet homme dont on lui parlait : « *Quia nescio hominem istum quem dicitis* (8). »

Qui disait cela ?.. Simon, fils de Jean, Simon, que Jésus avait choisi pour être la pierre angulaire

(8) S. Marc, XIV, 71.

de son Eglise, Simon dont la foi devait servir de soutien à celle de tous les autres.

« Et le Seigneur alors, continue l'Évangile, regarda Pierre. » Aucune langue humaine ne saurait dire l'expression de ce regard, et tout ce qu'il y avait d'immense détresse, de reproche muet, d'affection désemparée dans les yeux du Sauveur : « Et Pierre se ressouvint de la parole que le Seigneur lui avait dite : Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois. Et Pierre étant sorti, se mit à pleurer amèrement (9). »

Deux enseignements bien nets se dégagent de ce récit ; le premier est l'impuissance de l'homme à connaître tout ce qu'il porte dans son cœur. En dépit des habitudes les plus fortes et des résolutions les plus énergiques, sa volonté peut brusquement défaillir, lui échapper et le livrer aux pires désordres. On ne saurait trouver un homme plus loyal que l'Apôtre Pierre : s'il a pu se méconnaître soi-même et perdre pied comme on l'a vu, qui donc oserait se croire à l'abri de pareils égarements ?

Le deuxième est que Jésus connaît ce qui se passe en nous beaucoup mieux que nous ne le connaissons nous-mêmes. Si nous ne pouvons deviner que les grandes lignes de notre âme, son regard à lui en pénètre tous les détours et tous les replis. Aucun sentiment, si fugace qu'il soit, aucune pensée, aucun désir, aucune affection ne peuvent lui échapper : *Ipse enim novit abscondita cordis.*

Que conclure de cette double constatation, sinon

(9) S. Luc, XXII, 61.

que, pour conduire son cœur à Dieu, l'homme doit supplier celui qui en connaît tous les ressorts et toutes les faiblesses, de vouloir bien en prendre le gouvernement ?

L'Eglise nous apprend à le demander lorsqu'elle nous fait dire, par exemple, dans une oraison du Carême : « Nous vous offrons, Seigneur, ces oblations, afin que, dans votre miséricorde, vous nous pardonniez nos péchés et que vous gouverniez, vous, nos cœurs chancelants, *ut nulantia corda tu dirigas* (11). »

Et un autre jour, allant plus loin, elle supplie son Seigneur de contraindre à aller vers lui nos « volontés rebelles », *ad te nostras etiam rebelles compelle propitius voluntates* (12).

Notre-Seigneur peut, en effet, par sa grâce, affermir ces cœurs toujours incertains, toujours changeants ; et les maintenir comme de force dans le bon chemin ; il peut les stabiliser dans leurs bonnes résolutions, les prémunir contre les assauts du monde et du démon ; il sait apaiser les tempêtes qui les mettent en déroute, et leur rendre le calme dont ils ont besoin pour poursuivre leur marche vers Dieu.

*
**

Aussi bien, il est venu pour cela. Il n'est descendu sur la terre que pour chercher à regagner

(11) Secrète du Mercredi des IV Temps.

(12) Secrète du Samedi de la VI^e Semaine de Carême.

le cœur de l'homme, car ce cœur est le seul objet que Dieu convoite vraiment, le seul fruit que sa souveraine opulence attende du monde sorti de ses mains : « Mon fils, nous dit-il par la voix de la Sagesse, donne-moi ton cœur (13). » Dieu est amour, en effet, et il se nourrit d'amour. Ce qu'il demande aux hommes comme aux Anges, c'est de porter vers lui leur puissance d'aimer. *Diliges Dominum tuum ex toto corde tuo*. Que lui importe le reste ? « Qu'ai-je à faire de la multitude de vos sacrifices, dit-il aux Juifs par la bouche de ses Prophètes ? *Plenus sum*, j'en suis rassasié. Les sacrifices de vos béliers, la graisse des animaux, le sang des veaux, des agneaux et des boucs, je n'en veux pas... Vos calendes, vos solennités, mon âme les déteste, elles me sont devenues pénibles, c'est une souffrance pour moi d'en supporter la vue (14). »

Aucun culte extérieur, quelle qu'en soit la pompe, n'est suffisant pour rendre gloire à Dieu. Les cérémonies les plus grandioses, les processions, les pèlerinages, les offices, les chants, le déroulement solennel de la liturgie, tout cela est inutile, si ce n'est point animé et vivifié par les élans du cœur vers l'auteur de tout bien.

O cœur humain, o pauvre cœur de chair, si tu savais comme ton Dieu te désire ! Aucune mère ne guette plus avidement le sourire de son premier-né que Dieu n'attend de toi une marque d'affection, un tressaillement de reconnaissance. O mon Dieu, vous désirez notre amour, vous vous ingéniez, si

(13) *Prov.*, **XXIII**, 26.

(14) *Is.*, I, 11, 14.

j'ose ainsi parler, à le faire naître, à l'attirer, à le provoquer... et, malgré votre toute puissance, vous ne pouvez l'obtenir. Dès l'origine du monde le cœur de l'homme vous a délaissé pour courir après les plaisirs des sens et les vanités qui passent. Il s'est donné passionnément aux créatures, il a adoré l'or, l'argent, le bois, la pierre, les animaux les plus repoussants : et il n'a pas eu un regard pour vous, o Beauté souveraine, o Bien infini, pour vous dans lequel seul il peut trouver son repos !

Dieu, pour ainsi parler, fut pénétré de douleur à la vue d'une telle ingratitude ; *lactus dolore cordis intrinsecus*, dit l'écrivain sacré. Si bien qu'il en vint à regretter d'avoir créé l'homme, l'homme façonné de ses mains avec tant d'amour : « *Poenitet me fecisse eos* (15). »

Du moins il chercha, au milieu de cet abandon universel dont il était l'objet, à faire sa part, à se garder une petite portion de l'humanité, un peuple qu'il couvrirait de son ombre et comblerait de ses dons pour se l'attacher entièrement. Il le tira du royaume d'Égypte où il était esclave et le plaça dans la Terre promise, ne cessant de lui prodiguer les marques les plus éclatantes de sa sollicitude. Mais les Juifs acceptèrent les bienfaits et méprisèrent le bienfaiteur. Tant de dons n'eurent d'autre effet que d'exalter leur orgueil et d'endurcir leur cœur : ni les miracles, ni les Prophètes ne purent les ramener dans le droit chemin. Et Dieu, de dire

(15) *Gen.*, VI, 6.

tristement : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi (16). »

Sans doute, son infinie puissance aurait pu obtenir de vive force ce qu'elle voulait. Dieu, qui tient tous les cœurs dans sa main et auquel rien ne saurait résister, pouvait déterminer les hommes à l'aimer, comme il détermine les étoiles à briller, les oiseaux à chanter, les fleurs à s'épanouir. Il pouvait les attirer, en leur manifestant quelque chose de sa gloire, à la façon dont l'aimant attire le fer, sans que le fer soit libre d'accepter ou de refuser. Oui, Dieu pouvait faire cela... Mais alors l'hommage que lui aurait rendu la créature raisonnable aurait ressemblé de bien près à celui des êtres privés de raison. Aimer eut été pour l'homme une nécessité, qui n'aurait plus permis le jeu du libre arbitre, et Dieu n'aurait pas obtenu cet amour fondé sur la foi, cet amour qui cherche, qui hésite, qui pèse les attraits des créatures et le silence mystérieux de son Créateur, et qui enfin, abandonnant celles-là, se décide pour Celui-ci ; cet amour qui seul conquiert vraiment le royaume des cieux, car la béatitude est promise non pas à ceux qui voient, mais à ceux qui croient !

Que faire alors ? Le Fils de Dieu voulut tenter un effort suprême. Il considéra que l'homme, malgré son endurcissement, malgré son indifférence à l'endroit des bienfaits de Dieu et des marques de sa toute puissance, l'homme demeure sensible à l'humilité et à l'amour. Il se laisse toucher par une

affection discrète, tendre, enveloppante, généreuse jusqu'au sacrifice. Le Verbe résolut donc de témoigner aux hommes une amitié telle qu'il fût impossible à ceux-ci de lui résister. Il se fit l'un d'entre eux, cachant sa splendeur éternelle sous les dehors d'une humble condition. Il vint au milieu d'eux, multipliant les bienfaits sous ses pas. Il rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets ; sa main guérissait les malades, les paralytiques, les lépreux. Il soulageait les pauvres, consolait les affligés, se montrait pour tous plein d'affabilité et de mansuétude. Quand ses ennemis serrèrent autour de lui le cercle de haine dont ils l'enveloppaient, il redoubla de bonté ; quand il sut que l'un des siens allait le trahir, il ne se répandit point en reproches, mais se mit à genoux et lui lava les pieds ; et lorsque le misérable s'avança vers lui pour achever son crime par un horrible baiser, il le serra dans ses bras en l'appelant : « Mon ami !.. » Tout au contraire, il se fâcha contre l'Apôtre, qui, pour le défendre, avait mis l'épée à la main, et s'empessa de guérir la blessure faite à l'un des assaillants. Il se laissa conduire à la mort sans proférer une plainte, priant son Père de pardonner à ses ennemis, et il ne rendit l'âme qu'après avoir épuisé tous les moyens de nous prouver son amour. Il mourut sur une croix, les bras étendus pour attirer tous les hommes, le côté ouvert pour leur montrer son cœur, la tête inclinée pour les embrasser, les pieds cloués afin de ne pouvoir leur échapper.

*
**

Mais aussi, par cette incroyable abnégation, il obtint ce qu'il voulait obtenir. Il avait dit à ses disciples : « Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi (17). »

Cette prophétie se réalisa pleinement. Du haut de son gibet, il se mit à exercer sur l'humanité toute entière une extraordinaire attraction.

« Seigneur, disaient les Pharisiens à Pilate, pour obtenir de celui-ci le corps de leur victime, nous nous sommes souvenus que ce séducteur a affirmé de son vivant... (18). »

Ce séducteur... Ah ! certes, ils ne pensaient pas si bien dire ! Qui donc, en effet, a jamais exercé sur le monde un pouvoir de séduction comparable à celui de Jésus-Christ ? Qui donc a su charmer les hommes au point de leur faire quitter tout, mépriser tout, pour le suivre ?

Pour lui, les Apôtres et les disciples, par milliers, ont quitté leur demeure, leurs parents ; ils ont traversé les mers et couru à la mort. Pour lui, les déserts se sont peuplés d'anachorètes : on a vu des hommes et des femmes de tout âge et de tout rang, abandonner famille, honneurs, richesses, puis embrasser avec amour la pauvreté et les plus rudes pénitences. Pour lui, des sénateurs se sont faits esclaves, des rois sont devenus moines, des mères ont abandonné leurs enfants ;

(17) *S. Jean*, XII, 32.

(18) *S. Mt.*, XXVII, 63.

pour lui, des foules innombrables de martyrs ont enduré les plus cruels supplices et affronté joyeusement la mort sous toutes ses formes. Pour lui, un saint Laurent se couche sur le gril qu'on fait rougir au feu, comme sur un lit de roses, et saint Ignace supplie ses amis de ne pas l'arracher à la dent des lions qui vont le dévorer. Pour lui, les jeunes patriennes de Rome, la fleur de la civilisation antique, renoncent à la vie luxueuse qui s'ouvre devant elles ; elles oublient la délicatesse de leur nature et s'adonnent aux mortifications les plus rigoureuses ; elles bravent les persécutions et courent au supplice comme à leurs noces, n'ayant d'autre désir que de rejoindre au plus tôt ce chœur privilégié des Vierges « qui suit l'Agneau partout où il va (19). »

Cette attirance se continue à travers les siècles, et toutes les générations payent leur tribut à cet amour. La croix, toujours dressée, fait entendre son appel silencieux : il n'est point d'années, point de mois, point de jour, qui ne voie, comme au temps des Apôtres, des hommes, des femmes, des adolescents, des jeunes filles, quitter ce qu'ils ont de plus cher sur la terre, et s'en aller, l'un dans le fond d'un cloître, l'autre au-delà des mers, pour suivre Jésus-Christ.

En outre, à côté de ces exemples de renoncement absolu, l'immense multitude des chrétiens ne cesse de donner au divin Maître des preuves de son affection : aucune intelligence humaine ne saurait évaluer, chaque jour, le nombre d'aumônes faites, de pauvres recueillis, de malades assistés, de sa-

(19) *Apoc.*, XIV, 4.

crifices consentis, de douleurs acceptées, d'injures pardonnées, par amour pour Jésus-Christ.

*
* *

C'est à ce titre qu'il mérite vraiment d'être appelé Roi des Cœurs : car, « de tout le genre humain, dit le Souverain Pontife, il n'y a jamais eu personne, et il n'y aura jamais personne pour être aimé comme Jésus-Christ. » Par la splendeur des perfections divines qui brillent en sa personne, par l'élévation de sa doctrine, par la douceur et l'humilité de sa vie, par la générosité de son sacrifice, il a forcé le cœur de l'homme ; il a contraint ce cœur dur et pervers à céder et à se laisser enchaîner. « Vous m'avez séduit, Seigneur, disait déjà le Prophète Jérémie, et j'ai été pris ; vous avez été plus fort que moi et vous l'avez emporté (20). »

Mais ce pouvoir de séduction que possède le Sauveur il ne l'emploie pas à exercer une égoïste tyrannie. Il ne saisit les hommes que pour les traîner derrière lui, vers le royaume de son Père, vers ces demeures célestes que son ineffable bonté leur a préparées ; il ne les enchaîne que pour les conduire au bonheur. Et c'est là le dernier enseignement que nous avons à tirer de la fête du Christ-Roi.

Notre siècle est affamé de bonheur. Se libérant chaque jour davantage de toute discipline des mœurs et de l'esprit, il se rue vers le plaisir avec une impétuosité que rien n'en-

trave plus. En haut comme en bas de l'échelle sociale, les hommes veulent jouir de la vie et se hâter de faire rendre à cette existence éphémère tout ce qu'elle peut contenir de bonheur. « Le temps dont nous pouvons disposer est court, disent-ils avec les impies dont le livre de la *Sagesse* rapporte les paroles ; il est comme le passage d'une ombre, et notre fin est sans retour... Venez donc et jouissons des biens présents ; usons de la créature, hâtons-nous tant que dure notre jeunesse. Abusons des vins rares et des parfums, et ne laissons pas passer l'agrément du temps présent. Couronnons-nous de roses, avant qu'elles se flétrissent (21). »

C'est à tous ces insensés, à tous ces malheureux qui se mettent volontairement sous l'esclavage de leurs passions, du monde et des démons, que le Christ-Roi parle par la bouche du Psalmiste : « O fils des hommes, jusqu'à quand votre cœur sera-t-il appesanti ? Pourquoi cherchez-vous votre bonheur dans la vanité et le mensonge (22) » ? Ce ne sont ni les honneurs, ni les plaisirs, ni les richesses du temps présent qui peuvent éteindre la soif du cœur humain. Quand même il posséderait toute la terre... que dis-je ?... quand même il posséderait le ciel et jouirait de la familiarité des Anges, l'homme ne serait pas heureux sans son Dieu. La capacité de son cœur est infinie et seul l'Être infini est en mesure de le combler :

(21) II, 3 et suiv.

(22) Ps. IV, 3.

Qui de tout son cœur met en Dieu,
Il a son cœur et si a Dieu.
Et qui le met en autre lieu,
Il perd son cœur et il perd Dieu (23).

Le vrai, le parfait bonheur, les hommes ne le trouveront que dans la vie éternelle à laquelle ils sont destinés. Là seulement ils connaîtront la paix véritable, la paix souveraine qui les délivrera de toute souffrance et les pénétrera d'une joie qu'aucune langue humaine ne peut exprimer. Là tous seront « rois et seigneurs » parce qu'ils deviendront membres de la famille de Dieu, sans que rien puisse jamais les troubler : et Notre-Seigneur qui régnera alors au milieu d'eux est appelé pour cette raison, « Roi des rois et Seigneur des seigneurs ».

Mais dès ici-bas, dans cette terre d'exil, dans cette vallée de larmes, l'homme peut trouver un bonheur très réel, encore qu'imparfait : il le peut, s'il consent à se soumettre au joug du Christ et à respecter ses lois. De cela, tous les saints rendent un formel témoignage : car ils sont unanimes à affirmer les ineffables délices qu'ils ont connues dès cette vie à servir et aimer Dieu.

Or nul ne peut servir et aimer Dieu, qu'en aimant Jésus-Christ : c'est le grand secret de la force, comme de la constance des saints ; c'est le moyen d'échapper aux misères de la vie présente, d'assurer son salut éternel, d'être heureux et de rendre

(23) Extrait d'un livre d'heures, imprimé en 1502, par Thielman Kerver.

les autres heureux. Et, comme conclusion de ces pages, nous ne saurions donner aux âmes en quête de paix, de vérité, et de bonheur, de conseil plus utile que de s'attacher chaque jour davantage à aimer et à faire aimer Jésus-Christ.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
INTRODUCTION	v
CHAPITRE I ^{er} . — Le monde cherche un Roi.....	1
CHAPITRE II. — Le seul vrai Roi.....	11
CHAPITRE III. — La royauté du Fils de l'Homme.....	28
CHAPITRE IV. — Le titre de la Croix.....	45
CHAPITRE V. — Le Christ, Roi du monde.....	67
CHAPITRE VI. — Le Christ, Roi des Intelligences.....	84
CHAPITRE VII. — Le Christ, Roi des Cœurs.....	105
